

soutenu doit faire l'objet d'un agrément préalable délivré par un enseignant-chercheur sur la base d'une notice présentant le sujet, la problématique, la méthodologie, un projet de plan détaillé et les principales sources bibliographiques.

Article 7 - La nature, la durée et le coefficient de chacune des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), ainsi que le nombre de crédits européens associés, sont fixés comme suit :

Épreuve n° 1 : Introduction au droit

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 2 : Droit des sociétés

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 3 : Droit social

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 4 : Droit fiscal

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 5 : Économie

Nature : épreuve écrite portant sur une dissertation et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.

18 crédits européens.

Épreuve n° 6 : Finance d'entreprise

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou des questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 7 : Management

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.

18 crédits européens.

Épreuve n° 8 : Systèmes d'information de gestion

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.

18 crédits européens.

Épreuve n° 9 : Introduction à la comptabilité

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 10 : Comptabilité approfondie

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 11 : Contrôle de gestion

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.

18 crédits européens.

Épreuve n° 12 : Anglais appliqué aux affaires

Nature : épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis en anglais, la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires en anglais ou en français ou la rédaction en anglais d'un document à caractère commercial ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 13 : Relations professionnelles

Nature : épreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins huit semaines ou d'un rapport portant sur une expérience professionnelle au moins équivalente. Le jury peut également interroger le candidat sur des questions relevant du programme de cette épreuve.

Durée : 1 heure maximum.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

Épreuve n° 14 : Épreuve facultative de langue étrangère

Nature : épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis, rédigés en allemand, espagnol ou italien (au choix du candidat lors de l'inscription), la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires dans l'une des trois langues précitées ou en français ou la rédaction d'un document à caractère commercial dans l'une des trois langues précitées ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1

Article 8 - Le programme des épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) suppose connu celui des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

La nature, la durée et le coefficient de chacune des épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), ainsi que le nombre de crédits européens associés, sont fixés comme suit :

Épreuve n° 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.

20 crédits européens.

Épreuve n° 2 : Finance

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

15 crédits européens.

Épreuve n° 3 : Management et contrôle de gestion

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.
20 crédits européens.

Épreuve n° 4 : Comptabilité et audit

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1,5.
20 crédits européens.

Épreuve n° 5 : Management des systèmes d'information

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.
15 crédits européens.

Épreuve n° 6 : Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

Nature : épreuve orale.

Cette épreuve comporte une préparation de deux heures sans autres documents que ceux qui sont fournis avec le sujet. Les documents sont en anglais. La question à traiter est rédigée en français. Dans un premier temps, le candidat doit présenter en français l'exposé qu'il a préparé. Dans un second temps, un entretien est mené successivement en français et en anglais ; il porte sur le sujet et, le cas échéant, sur d'autres parties du programme de l'épreuve.

Durée : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien en français : 20 minutes maximum ; entretien en anglais : 20 minutes maximum).

Coefficient : 1.
15 crédits européens.

Épreuve n° 7 : Relations professionnelles

Nature : épreuve orale de soutenance d'un mémoire faisant le lien entre la formation théorique et les pratiques professionnelles observées ou exercées au cours d'un stage dont la durée est d'au moins douze semaines ou d'une expérience professionnelle au moins équivalente. Le jury peut également interroger le candidat sur des questions relevant du programme de cette épreuve.

Durée : 1 heure maximum.

Coefficient : 1.
15 crédits européens.

Épreuve n° 8 : Épreuve facultative

Épreuve facultative de langue étrangère

Nature : épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis, rédigés en allemand, espagnol ou italien (au choix du candidat lors de l'inscription), la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires dans l'une des trois langues précitées ou en français ou la rédaction d'un document à caractère commercial dans l'une des trois langues précitées ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

Article 9 - Les programmes des épreuves sanctionnées par le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) sont fixés conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 10 - Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 6 sur 20 et inférieure à 10 sur 20 à une ou plusieurs épreuves du diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), du diplôme d'études comptables et financières (DECF) ou du diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF) peuvent demander le report de chacune de ces notes sur les épreuves correspondantes du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ou du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), selon le tableau joint en annexe du décret susvisé.

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une ou plusieurs des épreuves du diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), du diplôme d'études comptables et financières (DECF) ou du diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF) conservent chacune de ces notes pour les épreuves correspondantes du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ou du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), selon le tableau joint en annexe du décret susvisé.

Article 11 - L'arrêté du 22 décembre 2006 fixant les modalités d'organisation des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) est **abrogé**.

Article 12 - Le directeur général des finances publiques et le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 8 mars 2010

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Valérie Pécresse

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État

Éric Woerth

Annexe

UE 1 - INTRODUCTION AU DROIT

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. Introduction générale au droit (40 heures)

1.1 Prolégomènes

Sens et portée de l'étude

La règle de droit est une construction sociale. À travers elle, s'expriment certaines valeurs fondamentales. La prise en compte des finalités du droit permet de comprendre le sens de la règle, de l'interpréter et, éventuellement, d'en prévoir l'évolution.

Le droit distingue, classe, range. Le classement sert à ordonner la présentation de la règle de droit. Il répond donc à des nécessités pédagogiques. Mais ses utilités vont au-delà. En effet, le droit en France repose sur une *summa divisio* qui oppose le droit public et le droit privé. Les intérêts de cette distinction concernent la compétence des juridictions, les personnes visées par les règles et la mise en évidence d'acteurs du droit qui disposent de prérogatives exceptionnelles : l'État et les collectivités territoriales.

Notions et contenus

Finalités du droit
Définition du droit
Caractères de la règle de droit

Branches du droit

1.2 Les sources du droit

Sens et portée de l'étude

Les sources du droit sont nombreuses et diffuses. Plusieurs raisons expliquent ce constat ; elles tiennent à l'accroissement constant du rôle du droit comme régulateur social, à la multiplication à côté des instances traditionnelles de nouveaux lieux de fabrication du droit et au développement à côté du « droit dur » d'un « droit mou ». Face à ce foisonnement il est nécessaire d'ordonner les sources du droit et donc de les présenter dans leur hiérarchie.

Notions et contenus

Sources internationales
Sources communautaires
Sources nationales : étatiques et professionnelles

1.3 La preuve des droits

Sens et portée de l'étude

L'étude de la preuve doit être guidée par la recherche de ses finalités. En amont du procès la preuve a un rôle de prévention. La partie qui sait que le juge lui donnera tort doit s'abstenir de recourir au juge. La pré-constitution de preuve a donc une vertu dissuasive. En aval du procès, le droit de la preuve articule idéal (la recherche de la vérité) et contingence (la recherche d'un apaisement du conflit). Ainsi se comprennent les textes qui réglementent la preuve et ceux qui obligent le juge à dire le droit et donc à trancher le conflit, construisant une vérité judiciaire.

Notions et contenus

Objet
Charge
Modes
Admissibilité
Évolution

1.4 L'organisation judiciaire**Sens et portée de l'étude**

Quand les droits sont contestés, en faire cesser les atteintes est nécessaire. Le recours au service de la justice s'impose : celui-ci obéit à des principes qui le structurent et en organisent le fonctionnement.

Notions et contenus

Les juridictions :

- juridictions communautaires
- juridictions nationales du premier degré : civiles, commerciales, pénales et administratives
- juridictions du second degré : cours d'appel et cours administratives d'appel
- Cour de cassation et Conseil d'État

Les personnels des juridictions : magistrats et auxiliaires

Droit commun du procès :

- grands principes européens : droit à un procès équitable, droit à un procès public et droit à un procès d'une durée raisonnable
- grands principes français : principes relatifs à la compétence des juridictions (compétence d'attribution et territoriale), au déroulement du procès (principes directeurs de la contradiction, de la publicité, de l'oralité des débats, de la neutralité du juge, de la gratuité), au jugement (force exécutoire et autorité de la chose jugée)

1.5 Les modes alternatifs de règlement des conflits**Sens et portée de l'étude**

Le procès est porteur d'un conflit dont on peut craindre qu'il ne dégénère. Le rétablissement de la paix sociale passe par la procédure judiciaire mais aussi par des modes alternatifs de règlement des conflits (MARC). Ces derniers présentent des avantages : ils peuvent être, alternativement ou cumulativement, plus rapides, moins coûteux, plus appropriés à certaines formes de conflictualité sociale.

Notions et contenus

Les règlements amiables :

- définition
- cas de recours (conciliation et médiation civile, médiation pénale et transactions administratives)
- mise en œuvre

Les règlements juridictionnels : l'arbitrage

- définition
- domaine
- mise en œuvre

2. Les personnes et les biens (45 heures)**2.1 Les personnes****Sens et portée de l'étude**

La personnalité est l'aptitude à participer au commerce juridique. Elle est conférée aux personnes physiques et à certains groupements. Pour chaque sujet de droit il importe de définir les conditions de sa participation à la vie juridique : c'est le rôle de la capacité.

Les personnes morales sont des fictions juridiques construites pour répondre à des besoins sociaux. En effet, très tôt, on s'est aperçu que la réussite de certains projets de grande envergure nécessitait de constituer des groupements de personnes mettant en commun leurs activités et leurs ressources. Par ailleurs, ces groupements peuvent poursuivre des buts différents de ceux de leurs membres. Tout ceci conduit à conférer à certains groupements la personnalité morale, calquée sur celle des personnes physiques.

Notions et contenus

La personne juridique :

- les utilités de la notion de personne juridique
- diversité

Les personnes physiques :

- capacité et incapacité : définition et distinction
- éléments d'identification (nom de famille, domicile et nationalité)

Les personnes morales :

- capacité, principe de spécialité, nécessité d'une représentation
- éléments d'identification : dénomination sociale, siège social et nationalité

2.2 Les commerçants, personnes physiques**Sens et portée de l'étude**

Les premiers acteurs de la vie commerciale sont les commerçants en tant que personnes physiques. Ils dirigent des entreprises individuelles qu'ils exploitent en nom propre. Ces commerçants effectuent des actes de commerce à titre de profession habituelle. On constate donc que c'est l'activité commerciale qui confère le statut de commerçant.

Dans le cadre de ses affaires, le commerçant a besoin de règles adaptées à ses besoins.

Notions et contenus

Définition

Commerçant et entreprise individuelle

Actes de commerce

Activités interdites ou contrôlées

Statut personnel du commerçant : incapacité, régime matrimonial, PACS, nationalité, interdictions, incompatibilités et déchéances

Statut du conjoint

Conséquences de l'activité commerciale : statut juridique et obligations du commerçant

2.3 Les autres professionnels de la vie des affaires**Sens et portée de l'étude**

Longtemps l'usage a été d'opposer le commerçant à d'autres catégories professionnelles : les artisans, les agriculteurs et les professionnels libéraux. Aujourd'hui on constate un mouvement d'unification et les clivages s'estompent.

Notions et contenus

Les artisans : définition et statut

Les agriculteurs : définition et statut

Les professionnels libéraux : diversité et statut

2.4 Théorie du patrimoine**Sens et portée de l'étude**

Dans la tradition juridique française, le patrimoine est une émanation de la personne. Il constitue une véritable universalité de droit et trouve sa base légale dans l'article 2092 du Code civil. Cet article d'une grande richesse pose, notamment, que les biens et les dettes de la personne sont dans une étroite dépendance : les biens garantissent les dettes. Ce droit de gage général qui appartient à tout créancier souffre de diverses lacunes. C'est dans ce contexte que s'enracine le droit des sûretés.

Notions et contenus

Approche personnaliste et thèse du patrimoine d'affectation : intérêts et limites

Approche du droit positif français : rattachement à la thèse personnaliste et conséquences, composition (biens, droits patrimoniaux et dettes)

Nature juridique

Droit de gage général et nécessité des sûretés

2.5 La propriété**Sens et portée de l'étude**

Le droit de propriété est le plus complet des droits réels. Il donne la possibilité de tirer de la chose toutes les utilités dont elle est susceptible. Le droit de propriété satisfait aux intérêts individuels. Toutefois, une partie de la doctrine considère que la propriété remplit aussi une fonction sociale qui fonde toutes les entorses au droit de propriété. Ces deux fonctions, à la fois compatibles et contradictoires, imprègnent le droit positif de la propriété.

Notions et contenus

Théorie générale de la propriété :

- les attributs du droit de propriété

- les caractères du droit de propriété

L'acquisition de la propriété :

- par un acte juridique : le contrat. Présentation du principe du transfert immédiat et de ses limites

- par un fait juridique : étude de la règle « en fait de meubles, la possession vaut titre »

L'étendue du droit de propriété :

- l'objet du droit de propriété

- les servitudes : notion, caractéristiques, diversité et régime juridique

- la propriété démembrée : l'usufruit (constitution, effets et reconstitution)

- l'exercice entravé de la propriété : abus de droit et troubles anormaux de voisinage

2.6. Applications particulières de la propriété

Sens et portée de l'étude

Depuis l'élaboration du Code civil la propriété a souvent fait l'objet d'atteintes. Mais, en même temps, la plasticité de la notion et la tendance du droit à procéder plus par imitation que par invention, traduisent le succès de cette notion. Ainsi s'explique l'utilisation de cette notion hors de son strict champ technique.

Le fonds de commerce est un bien unitaire, différent des éléments qui le composent. C'est aussi un bien incorporel de nature mobilière. La propriété commerciale permet à un preneur à bail commercial d'obtenir à l'expiration du contrat le renouvellement du bail commercial ou, à défaut, une indemnité d'éviction. La propriété intellectuelle protège l'inventeur (droit de la propriété industrielle) comme l'auteur (droit d'auteur).

Notions et contenus

Le fonds de commerce : notion, composition et nature

La propriété commerciale :

- conditions d'application du statut des baux commerciaux
- régime applicable au bail commercial
- droit au renouvellement

La propriété industrielle :

- la protection des créations industrielles par les brevets d'invention
 - la protection des créations ornementales par les dessins et modèles
 - la protection des signes distinctifs par la marque
- Le droit d'auteur : étude des conditions de la protection des œuvres, des personnes protégées et des droits de ces personnes (droits patrimoniaux et droit moral)

2.7 L'entreprise en difficulté

Sens et portée de l'étude

L'expression « droit des entreprises en difficulté » s'est largement substituée à d'autres expressions comme celle de « droit des procédures collectives » ou de « droit de la faillite ». Cette formulation traduit la volonté du législateur d'orienter la matière vers la prévention et le traitement des défaillances tout en essayant de concilier les nombreux intérêts en présence, notamment ceux du débiteur, des créanciers et des salariés.

Notions et contenus

Notions sur la prévention des difficultés des entreprises :

- rôle des exigences comptables
- déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes
- missions du mandataire ad hoc et du conciliateur

Notions sur le traitement des difficultés des entreprises : finalités des procédures de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire

3. L'entreprise et les contrats (35 heures)

3.1 Théorie générale du contrat

Sens et portée de l'étude

Le contrat est le véhicule juridique de la vie des affaires. Il s'analyse comme la façon de créer volontairement un lien juridique d'obligation : les contractants s'engagent de leur propre gré. Le contrat remplit de nombreuses utilités, notamment économiques. C'est un instrument de communication économique entre les parties, de redistribution, de gestion patrimoniale et de stabilisation des relations économiques. Le contrat est un outil d'organisation de la vie des affaires. C'est aussi une institution dont la plasticité autorise invention et créativité. Le caractère vivant de l'institution exige une analyse des différents stades de la vie du contrat : de sa formation à son exécution en passant par ses pathologies.

Notions et contenus

Notion et fonctions économiques du contrat

Principes fondateurs du droit des contrats : liberté contractuelle, force obligatoire et bonne foi

La formation du contrat :

- conditions de formation
- clauses contractuelles particulières
- sanctions des conditions de formation

L'exécution du contrat :

- les obligations à exécuter (voulues par les parties, imposées par le juge) ; interprétation du contrat
- les personnes obligées : le principe de l'effet relatif et ses exceptions
- le paiement, mode normal d'exécution du contrat
- les sanctions de l'inexécution

3.2 Les contrats de l'entreprise

Sens et portée de l'étude

Dans la vie des affaires, l'entreprise passe de nombreux contrats. Cette mise en situation contractuelle permet le passage de la théorie générale aux « contrats spéciaux ». La matière est dominée par une double antinomie : d'une part, l'opposition entre les règles générales et spéciales, d'autre part l'opposition entre contrats nommés et contrats innommés ; d'où les spécificités du régime juridique des contrats de l'entreprise.

Notions et contenus

Les contrats portant sur le fonds de commerce : location-gérance, nantissement conventionnel et vente (formation et effets des contrats)

Le contrat de vente et le contrat d'entreprise (formation et effets des contrats)

Les contrats de consommation :

- l'achat de biens ou de prestations de services : étude des règles protégeant le consommateur au moment de la formation du contrat et de son exécution

- le contrat de crédit à la consommation : formation et effets

Le compte de dépôt bancaire : création, fonctionnement et fermeture

Les transferts de fonds

- par virement : définition, régime, avis de prélèvement et TIP

- par chèque : émission, transmission et paiement
- par carte : les contrats et les incidents

Les contrats de crédit aux entreprises :

- le contrat de prêt

- avec mobilisation de créances : escompte, affacturage et bordereau Dailly

- sans mobilisation de créance : crédit-bail mobilier

Les sûretés : nature et caractéristiques essentielles

4. L'entreprise et ses responsabilités (30 heures)

4.1 L'entreprise et la responsabilité délictuelle

Sens et portée de l'étude

En développant ses activités l'entreprise peut commettre un fait causant un dommage à autrui. Le délit et le quasi-délict engagent sa responsabilité.

Notions et contenus

Théorie de la responsabilité délictuelle :

- le domaine : distinction responsabilité civile délictuelle, contractuelle et pénale

- les fonctions de la responsabilité délictuelle (réparer, punir, prévenir)

- les fondements de la responsabilité délictuelle (faute, risque, garantie, solidarité, précaution)

Les conditions de mise en œuvre :

- le dommage (types, exigences relatives aux dommages réparables)

- le fait générateur : le fait personnel (la faute), le fait des choses (inclusion de la responsabilité du fait des produits défectueux) et le fait d'autrui
- le lien de causalité

4.2 L'entreprise et la responsabilité pénale

Sens et portée de l'étude

Dans le cadre du développement de ses activités, l'entreprise peut mettre en cause sa responsabilité pénale. Cette dernière a pour objet l'infraction et pour but la défense sociale. La réaction sociale peut mettre en jeu la liberté des hommes de l'entreprise et/ou porter atteinte à ses intérêts. Pour ces deux raisons la mise en œuvre de la responsabilité pénale de l'entreprise doit être entourée de nombreuses garanties tant en

Notions et contenus

Le droit pénal général :

- les éléments constitutifs de l'infraction (éléments légal, matériel, moral)

- la classification des infractions (crime, délit, contravention)

- l'identification de la personne responsable (l'auteur, le complice)

- la peine : notion, principes directeurs (légalité et subjectivité), nature (la classification tripartite et

terme de droit substantiel qu'en terme de droit processuel.

secondaire), formes (atteinte à la personne, aux biens et aux droits)

La procédure pénale :

- les actions : l'action publique (acteurs, exercice, extinction), l'action civile (acteurs, exercice, extinction)
- l'instruction préparatoire : juge et chambre d'instruction
- le jugement et les voies de recours

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Les personnes ne sont pas ici envisagées en elles-mêmes mais comme des acteurs de la vie juridique.

Une telle approche conduit, en ce qui concerne les personnes physiques, à exclure du champ du programme tout ce qui relève de l'étude des droits de la personnalité. Une même considération conduit à centrer l'étude des incapables sur les actes qu'ils peuvent ou ne peuvent pas accomplir. L'étude des règles relatives à l'attribution du nom, au changement de nom et celles portant sur l'attribution de la nationalité est exclue. En revanche, on montre l'utilité de ces trois éléments d'identification.

En ce qui concerne les personnes morales, les règles d'attribution des éléments d'identification ainsi que les utilités de ces éléments sont étudiées.

2.5 L'acquisition de la propriété : en ce qui concerne les limites du transfert immédiat, on distinguera celles nées de la volonté des parties, celles tenant à la nature du bien vendu et celles tenant à la protection des tiers.

Pour l'objet du droit de propriété, on fera une présentation succincte de l'assiette du droit de propriété exercé sur un immeuble et du droit d'accession immobilière.

2.6 Dans chacun des cas de propriété industrielle, on étudiera les conditions et les effets de la protection en droit national.

Pour le droit d'auteur, on se limitera aux personnes physiques et aux salariés, en excluant les œuvres à plusieurs auteurs. L'étude des droits post mortem est exclue.

4.1 En ce qui concerne la responsabilité du fait des choses, sont exclus le cas des animaux, la ruine des bâtiments et les accidents de la circulation. En ce qui concerne la responsabilité du fait d'autrui sont exclus la responsabilité des père et mère du fait de leur enfant mineur ; en revanche, la responsabilité des maîtres du fait de leurs domestiques et préposés (art.1384 al.5) et celle des artisans du fait de leurs apprentis (art. 1384 al.6) font partie du programme.

UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS (ET AUTRES GROUPEMENTS D'AFFAIRES)

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. L'entreprise en société (40 heures)

1.1 Notions générales

Sens et portée de l'étude

Avant d'être une personne juridique autonome, la société est un contrat entre associés mus par l'*affectio societatis*.

Les sociétés se distinguent par l'étendue de la responsabilité de leurs associés (apports, capital social) et les modalités de l'exercice du pouvoir de décision (organes de gestion, assemblée des associés).

Le droit des sociétés a une histoire marquée par de grandes lois (1867, 1966) complétant le code civil. Il est aujourd'hui sous l'influence du droit communautaire et du droit international.

Notions et contenus

Définition de la société

Sources et évolution du droit

Nature juridique de la société ; contrat, institution

Éléments caractéristiques de l'acte de société ; le contrat, les nullités

Éléments caractéristiques de la personnalité morale ; l'intérêt social, la responsabilité, l'abus de droit

Éléments de droit comparé (Common Law et droit européen) : Public limited company (Plc), Company limited by shares (Ltd)

1.2 La société, personne juridique

Sens et portée de l'étude

La personnalité morale de la société lui donne une autonomie certaine qu'expriment ses statuts mais dans un cadre délimité par l'effet de la loi.

Les associés, pour leur part, voient leurs droits et pouvoirs varier selon l'étendue de la responsabilité financière qui leur incombe, selon qu'elle se limite, ou non, aux capitaux apportés. L'évolution du droit des sociétés révèle l'importance accordée aux droits des minoritaires, au travers des mécanismes de l'expertise de gestion et de l'action *ut singuli*.

Notions et contenus

Constitution de la société et acquisition de la personnalité morale ; apports des associés et immatriculation de la personne morale

Identité : les attributs de la personne morale (nom, siège, patrimoine, durée, capacité)

Associés et dirigeants, organes sociaux : fonctionnement, représentation, responsabilité, gouvernance

Aspects juridiques intéressant les capitaux et résultats : le capital social, les capitaux propres, la notion de bénéfice et de dividende, la notion de capital variable

Contrôle et sanctions

Dissolution et liquidation, modalités et étendue de la personnalité morale pendant les phases de dissolution et liquidation

1.3 La société sans personnalité juridique propre

Sens et portée de l'étude

La société peut être sans personnalité juridique propre, soit du fait de la négligence de ses associés, soit volontairement.

Notions et contenus

Dispositions régissant l'absence de personnalité juridique de la société

Société de fait

Société créée de fait

Société en participation

2. Les principaux types de sociétés (60 heures)

Sens et portée de l'étude

La société, personne morale par l'effet de la loi, peut prendre plusieurs formes selon que les associés veulent limiter ou non leur responsabilité au montant de leurs apports, faire appel ou non à l'épargne publique, se ménager une latitude contractuelle.

Notions et contenus

Sociétés à responsabilité limitée : pluripersonnelle et unipersonnelle

Sociétés anonymes : classique, à directoire

Sociétés par actions simplifiées : pluripersonnelle et unipersonnelle

Société en nom collectif

Sociétés civiles : immobilière, professionnelle, de moyens

3. L'association (10 heures)**Sens et portée de l'étude**

L'association « loi 1901 » répond à une logique propre en matière de finalité et de droits patrimoniaux.

Il convient de souligner l'importance accordée à l'économie sociale, notamment au travers du renforcement de l'obligation de contrôle des comptes.

Notions et contenus

Notions générales et typologie

Constitution de l'association et acquisition de la personnalité morale

Représentation, fonctionnement et responsabilité des organes sociaux

Conséquences de l'exercice, par une association, d'une activité économique (concurrentielle ou non)

Contrôle des associations

Dissolution et liquidation

4. Autres types de groupement (15 heures)**Sens et portée de l'étude**

Au-delà des formes communes de sociétés et de l'association, de nombreux groupements permettent d'organiser les relations entre des partenaires mus par des projets particuliers.

Notions et contenus

Caractéristiques essentielles des :

- sociétés en commandite

- sociétés d'exercice libéral (SEL)

- sociétés coopératives

- sociétés agricoles : GAEC, GFA, SCEA

- sociétés d'économie mixte (SEM)

- groupement d'intérêt économique (GIE)

- groupement européen d'intérêt économique (GEIE)

- société européenne

5. Droit pénal des groupements d'affaires (25 heures)**5.1 Infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires****Sens et portée de l'étude**

La multiplication des sociétés à risque limité s'est accompagnée de dispositions pénales visant à garantir le respect de l'intérêt des tiers, mais aussi des associés minoritaires.

Il convient de souligner l'évolution de ces infractions, notamment en ce qui concerne la caractérisation de l'élément matériel et de l'élément moral.

Notions et contenus

Abus de biens sociaux

Distribution de dividendes fictifs

Présentation ou publication de bilan ne donnant pas une image fidèle

Infractions relatives à la constitution et à la dissolution de la société, aux assemblées, au contrôle de la société, ainsi qu'aux droits sociaux et aux modifications du capital social

Modalités de l'action en justice et possibilité de mise en œuvre de l'action publique

5.2 Infractions générales du droit pénal des affaires**Sens et portée de l'étude**

Au-delà des infractions spécifiques au droit des sociétés, des infractions du droit pénal spécial trouvent applications, notamment en matière comptable et d'appel aux fonds du public.

L'abus de confiance joue par ailleurs un rôle similaire à l'abus de biens sociaux dans les sociétés à risque illimité.

Notions et contenus

Abus de confiance

Escroquerie

Faux et usage de faux

Recel

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

2. Les principaux éléments à traiter pour chacune des formes de sociétés sont les suivants :

- constitution. Préciser la notion d'appel public à l'épargne ;

- fonctionnement et responsabilité des organes sociaux. Souligner l'évolution des règles de gouvernance en ce qui concerne les sociétés anonymes, et l'influence de l'AMF au-delà des sociétés cotées ;

- droits sociaux et valeurs mobilières. Montrer l'importance de la distinction entre parts sociales et

actions, et les conséquences sur l'ouverture du capital de l'émission de titres de créances ouvrant droit à des parts de capital ;

- notions sur l'augmentation et la réduction de capital ;

- contrôle par le commissaire aux comptes : désignation, droits d'investigation et mission du commissaire aux comptes ; conventions réglementées, contrôle interne ; procédure d'alerte et révélation des faits délictueux ;

- dissolution et liquidation.

UE 3 - DROIT SOCIAL

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. Introduction : les sources du droit social (15 heures)**Sens et portée de l'étude**

Cette introduction a un triple objet :

- donner une approche de la matière
- définir les sources documentaires et préciser comment s'en servir
- comprendre la hiérarchie des normes.

Notions et contenus

La définition du droit social :

- construction du droit du travail et de la protection sociale
- champ d'application
- caractères

Les règles de droit social :

- les sources internationales, communautaires et nationales
- les règles de conflits de loi et de juridiction
- l'importance des sources professionnelles

Les usages et les actes unilatéraux

2. Aspects individuels du droit du travail (65 heures)**2.1 La formation du contrat de travail****Sens et portée de l'étude**

La relation de travail est une relation contractuelle et la pratique d'entreprise doit suivre les règles du droit des obligations. Recruter, rédiger un contrat de travail, insérer des clauses particulières, opter pour un contrat à durée déterminée, réviser le contrat ou le transférer, sont autant de techniques contractuelles où se manifeste la liberté des parties.

Notions et contenus

Le recrutement :

- acteurs et missions du service public de l'emploi
- les restrictions à la liberté d'embauche
- les modalités de recrutement

Les différentes formes de contrat : le contrat à durée indéterminée et les contrats atypiques

Les conditions de formation du contrat :

- les conditions de fond : capacité, consentement, cause et objet
- les conditions de forme

Les formalités liées à l'embauche (vis-à-vis de la sécurité sociale et des services du ministère du Travail)

L'exécution du contrat : les obligations de l'employeur et du salarié

2.2 L'évolution du contrat de travail**Sens et portée de l'étude**

Les obligations nées du contrat de travail présentent des singularités liées au lien de subordination entre l'employeur et l'employé et au fait que le travail, moyen de subsistance essentiel du salarié, occupe une grande partie de son quotidien.

Notions et contenus

La suspension du contrat

La modification du contrat

Transfert d'entreprise et maintien du contrat de travail

2.3 Les conditions de travail**Sens et portée de l'étude**

Les obligations nées du contrat de travail présentent des singularités liées au lien de subordination entre l'employeur et l'employé et au fait que le travail, moyen de subsistance essentiel du salarié, occupe une grande partie de son quotidien.

Notions et contenus

La durée du travail

Les congés et repos

La rémunération du travail : modalités de détermination du salaire et de ses éléments accessoires et complémentaires

La formation : le plan de formation, le droit individuel à la formation, les congés de formation, le financement de la formation

2.4 La rupture du contrat de travail**Sens et portée de l'étude**

Le droit du travail a élaboré une théorie de la rupture du contrat tout à fait originale. Il s'agit moins de l'exercice d'un droit de résiliation unilatéral d'un contrat à l'initiative de l'employeur ou du salarié que d'une politique de lutte contre l'exclusion, dans l'intérêt de la société.

Notions et contenus

Le licenciement : motifs et procédures
Les autres modes de rupture du contrat de travail :
- la démission
- le commun accord des parties
- le départ et la mise à la retraite
- la force majeure et la résiliation judiciaire
Les effets de la rupture du contrat de travail

2.5 Pouvoirs de l'employeur et libertés des salariés**Sens et portée de l'étude**

Le pouvoir de l'employeur inhérent à sa qualité de chef d'entreprise réside dans son pouvoir normatif (élaboration de règles) mais également dans la possibilité d'infliger des sanctions disciplinaires. Pour limiter les abus du pouvoir de direction s'établit progressivement un corpus de droits fondamentaux de la personne au travail.

Notions et contenus

Les fondements du pouvoir de l'employeur
Les actes réglementaires de l'employeur (règlement intérieur, notes de service)
Le droit disciplinaire : fautes et sanctions disciplinaires, garanties procédurales, contrôle judiciaire
La protection de la personne au travail :
- pouvoir de direction et libertés fondamentales : discrimination, harcèlement, conditions de travail ou d'hébergement contraires à la dignité de la personne
- pouvoir de direction et protection du corps : atteintes involontaires à la vie et à l'intégrité des personnes, mise en danger d'autrui, règles d'hygiène et de sécurité

3. Aspects collectifs du droit social (40 heures)**3.1 La représentation collective****Sens et portée de l'étude**

Le travail s'exerce dans une collectivité : au contrat se superposent des règles démocratiques inspirées de la représentation politique
Différentes institutions de représentation et des dispositifs d'information ont été progressivement introduits au sein de l'entreprise.

Notions et contenus

Les institutions représentatives du personnel (délégués du personnel ; comité d'entreprise ou de groupe) : mise en place et rôles de ces institutions
Les syndicats : la liberté syndicale, le statut juridique des syndicats, la représentation syndicale dans l'entreprise, rôles de l'action syndicale
La protection des institutions représentatives du personnel et des syndicats : les personnes protégées, les moyens de la protection, les délits d'entrave
Le droit d'expression des salariés

3.2 La négociation collective**Sens et portée de l'étude**

La crise du « légal », la fragmentation des espaces économiques nationaux et la volonté des acteurs économiques de produire la norme sociale qui régit leurs relations exigent aujourd'hui d'accorder une place particulière à la négociation collective et aux conventions collectives.

Notions et contenus

Le droit commun de la négociation et des conventions collectives : formation de la convention et modalités d'application, extension et élargissement
Le droit particulier de la négociation et des conventions collectives : accords nationaux interprofessionnels, accords et conventions de branche, accords de groupe, accords d'entreprise

3.3 L'association des salariés aux performances de l'entreprise**Sens et portée de l'étude****Notions et contenus**

Différentes dispositions permettent d'associer, de façon facultative ou obligatoire, les salariés aux performances de l'entreprise

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise
L'intéressement
Les plans d'épargne

3.4 Le bilan social

Sens et portée de l'étude

Notions et contenus

Champ d'application, modalités d'élaboration et de diffusion du bilan social

4. La protection sociale (20 heures)

4.1 Introduction au droit de la protection sociale

Sens et portée de l'étude

L'employeur verse des revenus de remplacement soit directement (tel que le maintien du salaire en cas de maternité), soit indirectement en contribuant au financement d'organismes de sécurité sociale ou de prévoyance qui prennent en charge divers risques sociaux. Ce système financé par la répartition est cependant de plus en plus concurrencé par un système fondé sur la capitalisation

Notions et contenus

La protection sociale : régimes sociaux et assurés
Organisation administrative et financière de la sécurité sociale

4.2 Le régime général de la sécurité sociale

Sens et portée de l'étude

L'employeur verse des revenus de remplacement soit directement (tel que le maintien du salaire en cas de maternité), soit indirectement en contribuant au financement d'organismes de sécurité sociale ou de prévoyance qui prennent en charge divers risques sociaux. Ce système financé par la répartition est cependant de plus en plus concurrencé par un système fondé sur la capitalisation

Notions et contenus

La protection contre les aléas de la vie : assurances maladie, maternité, invalidité, décès
La protection de la vieillesse : droits à pension de retraite et prestations
La couverture des risques professionnels : accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles
La protection de la famille

4.3 La protection en cas de chômage

Sens et portée de l'étude

Notions et contenus

Chômage total
Chômage partiel

4.4 La protection sociale complémentaire

Sens et portée de l'étude

Notions et contenus

Les régimes complémentaires : institutions et couvertures
Les régimes d'aide sociale

4.5 Notions sur d'autres régimes

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de préciser les modalités de couverture des risques sociaux des travailleurs indépendants

Notions et contenus

Les assurances maladie et vieillesse des travailleurs non salariés non agricoles
Le régime agricole

5. Contrôles et contentieux social (10 heures)**5.1 Les contrôles de l'application du droit du travail et de la protection sociale****Sens et portée de l'étude**

Le contentieux social est, en volume, le plus important de tous les contentieux de l'ordre judiciaire, et la conflictualité augmente chaque année. Il est donc important de connaître les mécanismes de contrôle par l'administration de l'application des règles de droit ainsi que les règles contentieuses fondamentales.

Notions et contenus

Les contrôles de l'URSSAF
Le contrôle du travail dissimulé
Les contrôles de l'inspection du travail

5.2 Le contentieux social**Sens et portée de l'étude**

Le contentieux social est, en volume, le plus important de tous les contentieux de l'ordre judiciaire, et la conflictualité augmente chaque année. Il est donc important de connaître les mécanismes de contrôle par l'administration de l'application des règles de droit ainsi que les règles contentieuses fondamentales.

Notions et contenus

Les conflits non contentieux de la relation de travail : la grève, le lock-out, la conciliation, la médiation et l'arbitrage
Les contentieux de la relation de travail :
- le contentieux prud'homal
- le contentieux de la sécurité sociale
- le contentieux civil du travail
- le contentieux pénal du travail et de la protection sociale

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Les contrats atypiques font référence au contrat à durée déterminée, au contrat d'apprentissage, aux contrats aidés, au contrat à temps partiel, au contrat de travail temporaire, au portage social.

On mettra en exergue dans la formation du contrat certaines clauses sensibles : période d'essai, clause de non-concurrence, clause de mobilité et de résidence, clause d'exclusivité, clauses portant sur la rémunération, clause de garantie d'emploi, clause de quota.

2.3 Il s'agit d'étudier les différentes durées du travail, les heures supplémentaires, les heures de récupération, l'astreinte, l'aménagement du temps de travail (en distinguant en tant que de besoin les cadres et les non-cadres).

UE 4 - DROIT FISCAL

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. Introduction générale au droit fiscal (5 heures)

Sens et portée de l'étude

Le pouvoir de prélever l'impôt est inscrit dans la Constitution. En pratique cependant, les impôts sont nombreux et contribuent de manière variable à alimenter les recettes budgétaires de l'État ou des collectivités locales. Cette diversité des prélèvements a donné naissance à différentes tentatives de classifications des impôts et taxes. Si la loi constitue la source essentielle du droit fiscal, il est nécessaire de prendre en considération d'autres sources d'origine interne mais également des sources supranationales liées par exemple à l'existence de conventions internationales ou encore à l'appartenance à l'Union européenne qui confère au droit communautaire une importance croissante.

Notions et contenus

Définition et caractéristiques de l'impôt
Les principales classifications des impôts et taxes
Les sources internes et supranationales du droit fiscal
L'organisation de l'administration fiscale

2. L'imposition du résultat de l'entreprise (60 heures)

Sens et portée de l'étude

Au plan fiscal, le Code général des impôts définit les règles de détermination du résultat des entreprises individuelles. Pour les sociétés, le droit fiscal opère essentiellement par renvoi aux règles des entreprises individuelles en ajustant ces dispositions pour tenir compte de l'exercice de l'activité dans un cadre sociétaire.

Notions et contenus

2.1 L'imposition des résultats dans le cadre des entreprises individuelles

Sens et portée de l'étude

L'imposition du résultat de l'entreprise individuelle n'est pas dissociable de l'imposition de l'exploitant dans le cadre de l'impôt sur le revenu. L'étude des bénéfices industriels et commerciaux, domaine dont les règles sont transposables pour la détermination du résultat d'un certain nombre de sociétés, est essentielle.

Pour la détermination du résultat, le législateur s'est efforcé de limiter ou de simplifier les obligations fiscales qui pèsent sur les entreprises les plus petites en taille. À côté de régimes normaux d'imposition coexistent ainsi des régimes plus ou moins simplifiés en fonction de la taille des entreprises.

La détermination du résultat des exploitations agricoles comporte certaines particularités inhérentes aux caractéristiques de l'activité agricole ou aux modalités d'exploitation de l'activité agricole.

Notions et contenus

Les bénéfices industriels et commerciaux :
- champ d'application
- distinction entre les BIC professionnels et les BIC non professionnels
- principes généraux de détermination du résultat imposable
- produits imposables
- charges déductibles
- plus-values et moins-values
- détermination et déclaration du résultat fiscal
- traitement des déficits
- régimes d'imposition : régime réel normal, réel simplifié, régime des micro-entreprises, régime de l'auto-entrepreneur
- les centres de gestion agréés et les associations de gestion et de comptabilité

Les bénéfices agricoles :
- champ d'application
- les différents régimes d'imposition et les règles générales de détermination du résultat : évaluation réelle, évaluation forfaitaire
- les centres de gestion agréés et les associations de gestion et de comptabilité

Les membres des professions libérales déclarent leur revenu imposable dans une catégorie spécifique : les bénéfices non commerciaux. Cette catégorie de revenus est accessoirement le cadre d'imposition des revenus retirés de certaines activités particulières que le droit fiscal ne rattache pas à d'autres revenus catégoriels.

Les bénéfices non commerciaux :

- champ d'application
- distinction entre les BNC professionnels et les BNC non professionnels
- les régimes d'imposition et les règles générales de détermination du résultat : micro-BNC, évaluation réelle
- les associations de gestion agréées et les associations de gestion et de comptabilité

2.2. L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Sens et portée de l'étude

Les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés sont des entités qui disposent de la pleine capacité fiscale. Il s'agit de sociétés ou de groupements qui vont déterminer un résultat, le déclarer et acquitter l'impôt correspondant. Les règles applicables empruntent en grande partie aux règles fiscales en vigueur dans l'entreprise individuelle mais avec un certain nombre de spécificités (tant au niveau des règles de détermination de la base imposable qu'au niveau du calcul de l'impôt).

Notions et contenus

Champ d'application et territorialité de l'impôt sur les sociétés
Détermination et déclaration du résultat fiscal
Liquidation et paiement de l'impôt sur les sociétés
Traitement des déficits
L'affectation du résultat et le régime des revenus distribués

2.3 L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes

Sens et portée de l'étude

Les sociétés de personnes sont des sociétés dotées d'une capacité fiscale limitée. Ces sociétés vont déterminer et déclarer un résultat mais l'impôt correspondant sera acquitté par les associés. C'est le régime dit de la transparence fiscale.

Notions et contenus

Champ d'application
Détermination du résultat fiscal
Détermination de la quote-part des résultats de chaque associé

2.4 Les crédits d'impôt et les aides fiscales

Sens et portée de l'étude

Le législateur utilise fréquemment le droit fiscal comme outil incitatif en direction des entreprises, pour favoriser la création d'entreprises, développer l'investissement ou la recherche, etc. À côté de mesures conjoncturelles ou temporaires, certains dispositifs se sont pérennisés.

Notions et contenus

Les crédits d'impôt accordés aux entreprises
Les aides fiscales accordées aux entreprises

3. L'imposition du revenu des particuliers (20 heures)

Sens et portée de l'étude

L'impôt sur le revenu, même s'il ne constitue pas le principal impôt dans le système fiscal français, revêt une grande importance à la fois sur le plan social, sur le plan symbolique et sur le plan économique.

Notions et contenus

3.1 L'impôt sur le revenu

Sens et portée de l'étude

Le revenu imposable qui sert de base au calcul de l'impôt est un revenu global, somme d'une série de revenus catégoriels de source française comme de source étrangère. Il s'agit par ailleurs d'un revenu familial, la cellule fiscale de base

Notions et contenus

Champ d'application de l'impôt sur le revenu
Territorialité de l'impôt sur le revenu
Caractéristiques du revenu imposable
Traitements et salaires
Rémunérations des dirigeants

étant le foyer fiscal, déterminé annuellement. Le passage du revenu imposable à l'impôt conduit à tenir compte des charges de famille du contribuable, afin d'atténuer la progressivité du barème de l'impôt, mais aussi de mesures d'incitation fiscale qui prennent la forme de réductions ou de crédits d'impôt.

Revenus des capitaux mobiliers
Revenus fonciers
Plus-values mobilières et immobilières
Règles générales de calcul de l'impôt sur le revenu
Principales charges déductibles du revenu global et modalités de prise en compte des réductions et crédits d'impôt
Déclaration, liquidation et paiement de l'impôt sur le revenu

3.2 La contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale, le prélèvement social

Sens et portée de l'étude

La « fiscalisation des charges sociales » a généré diverses contributions dont le rendement fiscal est important.

Notions et contenus

Les prélèvements sur les revenus d'activité
Les prélèvements sur les revenus du capital

4. La taxe sur la valeur ajoutée (40 heures)

Sens et portée de l'étude

Principale recette fiscale du budget de l'État, la TVA constitue le premier impôt sur la dépense. Son étude prend une importance particulière du fait de son caractère général et de son application dans l'ensemble des États de l'Union européenne.

En principe fiscalement « neutre » pour l'entreprise, sa détermination, sa déclaration et son paiement n'en constituent pas moins une charge importante pour l'entreprise, principalement en raison de son coût de gestion élevé.

Notions et contenus

Champ d'application
Territorialité de la TVA
La TVA collectée (base, taux, fait générateur et exigibilité)
La TVA déductible (conditions générales, coefficients de déduction, d'assujettissement, de taxation et d'admission, secteurs distincts d'activité et régularisations)
Le crédit de TVA
Modalités d'établissement des déclarations de TVA
Paiement de la TVA
Règles applicables aux petites entreprises

5. L'imposition du capital (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Dans le système fiscal français, c'est la détention ou la transmission d'un patrimoine qui peut faire l'objet d'une imposition.

Notions et contenus

5.1 L'impôt de solidarité sur la fortune

Sens et portée de l'étude

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) vient taxer le patrimoine détenu par les personnes physiques dès que sa valeur excède certains seuils. Même si son rendement budgétaire est peu important, il exige du contribuable un inventaire détaillé de son patrimoine (à l'exception des biens qualifiés de professionnels qui ne sont pas imposés).

Notions et contenus

Champ d'application
Personnes imposables
Règles générales de détermination de la base imposable
Principe du calcul

5.2 Les droits d'enregistrement**Sens et portée de l'étude**

Ancrés depuis fort longtemps dans le droit fiscal, les droits d'enregistrement frappent les mutations qui portent sur des éléments du patrimoine. Ils concernent aussi bien l'entreprise que le particulier.

Notions et contenus

Généralités sur les droits d'enregistrement

Droits de mutation à titre onéreux sur :

- les cessions d'immeubles
- les cessions de fonds de commerce
- les cessions de droits sociaux

Les droits d'enregistrement et la constitution des sociétés

5.3 Les impôts locaux**Sens et portée de l'étude**

Au fil du temps, la fiscalité locale a pris une importance croissante et se révèle sensible aux yeux des contribuables. Si la taxe professionnelle relève du domaine de la fiscalité des entreprises et la taxe d'habitation, à l'inverse, de la fiscalité des ménages, la taxe foncière, elle, est susceptible de peser sur les deux catégories de contribuables. Si les règles d'assujettissement sont déterminées par le législateur, en revanche les taux d'imposition voire certains dispositifs d'exonération sont de la compétence des collectivités locales.

Notions et contenus

Principes et règles générales applicables aux principales taxes et cotisations locales.

6. Les taxes assises sur les salaires (5 heures)**Sens et portée de l'étude**

Les salaires versés par les entreprises servent de base d'imposition à différents prélèvements. Si leur rendement fiscal est assez faible, ces impositions n'en constituent pas moins une charge importante pour les entreprises.

Notions et contenus

La taxe sur les salaires

La taxe d'apprentissage

La participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue

La participation des employeurs au financement de la construction

7. Le contrôle fiscal (5 heures)**Sens et portée de l'étude**

L'administration fiscale est dotée par la loi fiscale du pouvoir de contrôler l'application qui est faite de la réglementation et de sanctionner, le cas échéant, les erreurs ou les irrégularités constatées. Le contrôle fiscal peut revêtir plusieurs formes, la vérification de comptabilité étant la vérification la plus approfondie à laquelle une entreprise puisse être confrontée.

Notions et contenus

Les différentes formes de contrôle fiscal

Les principes généraux du contrôle fiscal

La vérification de comptabilité

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Pour les bénéfices agricoles, l'étude est limitée à l'étude du champ d'application et de l'existence des différents régimes sans faire de calcul d'assiette.

Pour les BNC, on exclut les régimes particuliers propres à certaines professions.

2.2 Les aspects liés à l'existence ou à l'appartenance à un groupe ne sont pas étudiés.

2.3 Les principes et les particularités de l'imposition des associés des sociétés de personnes sont présentés dans le cadre de la SNC, de l'EURL et de la SARL.

3.1 Pour les applications pratiques, l'étude des catégories « revenus fonciers » et l'imposition des « plus-values immobilières » se limitent aux règles générales.

3.2 Ces prélèvements présentant des spécificités selon les revenus auxquels ils s'appliquent, leur calcul sera abordé conjointement avec les revenus servant d'assiette à ces contributions ou prélèvements.

4. On n'abordera pas l'étude des prestations de service immatérielles intra-communautaires.

5.1 Le contentieux, le contrôle fiscal et les modalités de calcul et de paiement concernant cet impôt ne sont pas abordés.

5.2 Les droits de succession et de donation ne sont pas abordés.

6. L'étude est limitée au champ d'application, à la détermination de l'assiette et au calcul de l'impôt dans le cadre des situations les plus courantes pour l'entreprise.

7. L'étude de l'examen contradictoire de la situation fiscale personnelle est exclue.

UE 5 - ÉCONOMIE

Niveau L : 210 heures - 18 ECTS

1. Grands courants de pensée et principaux faits économiques et sociaux (35 heures)

Sens et portée de l'étude

Se repérer dans les débats économiques contemporains en sachant se référer aux grands courants de pensée économique et à l'histoire économique.

Notions et contenus

1.1 Histoire des faits marquants en matière économique et sociale

Sens et portée de l'étude

Cette présentation est axée sur la mise en évidence des enjeux économiques, politiques et sociaux en :

- rappelant les principaux faits économiques et sociaux et en expliquant leur genèse et leurs conséquences
- en étudiant le cas de quelques grands pays industrialisés (dont la France) et de quelques pays émergents
- en insistant sur les mécanismes de diffusion des phénomènes économiques et sociaux et sur les grandes ruptures.

Notions et contenus

La Révolution industrielle
La crise de 1929 : émergence aux États-Unis et contagion mondiale
L'entre deux guerres : montée du protectionnisme et *New Deal*
Les 30 glorieuses : de la reconstruction à l'essor de la société de consommation et à la CEE
Les chocs pétroliers et l'entrée en crise (le cas français)
L'effondrement du bloc soviétique et la généralisation du modèle de marché (fin du XX^{ème} siècle)
La montée en puissance de la Chine et de l'Inde (début du XXI^{ème} siècle)

1.2 Histoire de la pensée économique

Sens et portée de l'étude

Repérer les principales écoles de pensée économique et les caractéristiques des principaux modèles économiques en insistant sur le caractère contingent de la théorie.

Notions et contenus

Le courant fondateur des classiques
Les grands courants de la pensée économique contemporaine (néo-classique, keynésien et marxiste)
Analyse des divergences et convergences
Repérage des orientations théoriques récentes

2. L'économie de marché : son fonctionnement et ses imperfections (70 heures)

Sens et portée de l'étude

L'économie est faite de la rencontre d'acteurs. L'objectif de cette partie est de les identifier, d'en comprendre le comportement et d'en saisir les interactions. L'observation des marchés réels doit conduire ensuite à relever les principaux dysfonctionnements.

Notions et contenus

2.1 Circuit économique : acteurs et opérations

Sens et portée de l'étude

Présenter les grandes catégories d'acteurs (avec le langage économique de la comptabilité nationale).
Montrer schématiquement le fonctionnement de l'économie à partir de la représentation du circuit économique.

Notions et contenus

Les agents économiques (au sens de la comptabilité nationale) : nature, fonction principale et ressources
Le circuit économique :
- les opérations des agents économiques
- circuit simplifié
- circuit élaboré

2.2 Le comportement des acteurs

Sens et portée de l'étude

Comprendre les fondements de la modélisation micro-économique du comportement des agents économiques (en particulier le consommateur et le producteur).

Notions et contenus

La micro-économie du consommateur :

- maximisation d'utilité sous contrainte
- vision dynamique (élasticité-prix et élasticité-revenu)
- fonction de demande

La micro-économie du producteur :

- facteurs de production
- fonction de production (production totale, production moyenne et productivité marginale)
- fonction de coût (coût total, coût moyen et coût marginal)
- fonction d'offre

2.3 Construction des marchés et formation des prix

Sens et portée de l'étude

Montrer le fonctionnement du marché tel qu'il a été pensé initialement par les économistes néo-classiques puis la complexité et les multiples formes possibles (sur l'exemple du marché des produits) et les imperfections.

Notions et contenus

Le marché de concurrence pure et parfaite

Les marchés de concurrence imparfaite et les modes de fixation des prix spécifiques

La théorie des marchés contestables

La question des externalités et des biens collectifs

2.4 L'analyse de la consommation et de l'investissement

Sens et portée de l'étude

Montrer l'importance de deux variables fondamentales en économie, la consommation et l'investissement, et rendre compte de la place du facteur temps dans l'analyse des phénomènes économiques..

Notions et contenus

Étude de la consommation :

- le revenu des ménages (répartition primaire et secondaire)
- les différentes formes de consommation
- l'analyse des déterminants économiques (visions néo-classique, keynésienne et prolongements)
- le multiplicateur et la propension marginale à consommer
- l'analyse des déterminants psychologiques et sociologiques
- différentes formes d'épargne et interprétation théorique

Étude de l'investissement :

- les différentes formes d'investissement
- les déterminants de l'investissement (vision micro-économique)

2.5 Les fondamentaux de la croissance

Sens et portée de l'étude

Définir le concept de croissance, ses principales composantes et ses fondements théoriques

Notions et contenus

Les déterminants de la croissance

Les théories de la croissance

2.6 Analyse conjoncturelle et dynamique des marchés

Sens et portée de l'étude

Initier au suivi de l'évolution économique en se fondant sur des outils d'information économique.

Notions et contenus

Les cycles économiques :

- cycles courts et cycles longs
- spécificités des cycles selon les marchés
- décalages et ajustements conjoncturels

Le cadre d'analyse :

- interactions entre les variables de l'égalité emplois-ressources
- secteurs, branches, filières

- le TES de la comptabilité nationale

Les outils de suivi :

- tableaux de bord conjoncturels
- études sectorielles
- enquêtes de conjoncture
- indicateurs avancés

3. Financement et mondialisation de l'économie (65 heures)

Sens et portée de l'étude

Prendre la mesure du caractère mondialisé de l'économie contemporaine, notamment aux plans commerciaux et financiers. L'un des vecteurs majeurs de cette mondialisation est la monnaie.

Notions et contenus

3.1 Économie financière et monétaire

Sens et portée de l'étude

Appréhender les caractéristiques fondamentales de la monnaie avant de présenter les différentes modalités du financement de l'économie et le fonctionnement des marchés financiers.

Notions et contenus

Monnaie, création monétaire et politique monétaire :

- les formes et fonctions de la monnaie
- le processus de création monétaire
- la masse monétaire et ses contreparties
- les grandes théories de la monnaie (quantitative, keynésienne, monétariste)
- les outils de la politique monétaire et le rôle d'une banque centrale

Le financement de l'économie :

- agents à besoin de financement et agents à capacité de financement
- les différents circuits de financement

Les marchés financiers :

- définition et fonctionnement (marché primaire et marché secondaire)
- les acteurs et leur comportement
- les principales évolutions (décloisonnement et globalisation)
- les innovations financières

3.2 Commerce international, division internationale du travail et stratégies internationales des entreprises

Sens et portée de l'étude

Saisir le phénomène de la mondialisation suppose à la fois de connaître les fondements théoriques du commerce international, de prendre la mesure des échanges mondiaux et de leur évolution, et enfin de saisir les caractéristiques des stratégies des acteurs (entreprises et États).

Notions et contenus

La mesure des échanges internationaux :

- les principaux courants d'échange
- la balance commerciale
- la balance des paiements

Les théories des échanges internationaux : libre-échange, protectionnisme et nouvelles théories du commerce international

La division internationale du travail (DIT) : définition, déterminants et effets

Les traits contemporains des échanges internationaux :

- la mondialisation des marchés
- la constitution d'espaces économiques régionaux (UE, ALENA)
- le rôle déterminant des stratégies des firmes multinationales

3.3 Le système financier international

Sens et portée de l'étude

La mondialisation se caractérise par

Notions et contenus

Le change :

l'internationalisation des flux financiers et le développement systématique des stratégies financières internationales. L'étude de cette question suppose la présentation et l'analyse du système monétaire international ainsi que l'énoncé des risques afférents à la mondialisation financière.

- marché des changes et déterminants des taux de change
- les différents systèmes de change
- les politiques de change

L'analyse des flux financiers internationaux et de leur évolution

4. Politiques publiques et régulation de l'économie (40 heures)

4.1 Les différents niveaux institutionnels de l'intervention publique

Sens et portée de l'étude

Présenter les grandes conceptions du rôle de l'État, puis rendre compte des différents niveaux d'intervention publique (européen, national et local).

Notions et contenus

Les mutations de la place et du rôle de l'État dans l'économie :

- les différentes conceptions du rôle de l'État
- la notion de politique publique

L'affirmation du rôle économique de l'Union européenne :

- les grandes étapes de la construction européenne
- les principales politiques européennes

La décentralisation et la montée en puissance des collectivités locales : évolution de leur statut et de leurs compétences

4.2 Étude de trois grands domaines d'intervention publique : l'emploi, la répartition et l'aménagement de la concurrence

Sens et portée de l'étude

Aborder la politique économique en se focalisant sur quelques objectifs.

Notions et contenus

Déséquilibre du marché de l'emploi et politiques d'emploi :

- emploi, plein emploi, chômage (définition, mesure et statistiques)
- politiques d'emploi

Déséquilibres de la répartition, protection sociale et politiques de redistribution :

- les enjeux : inégalités de revenus et protection contre les risques sociaux
- les différentes conceptions de la redistribution
- la politique de redistribution en France

Déséquilibres concurrentiels, politique industrielle et de réglementation concurrentielle :

- les paradoxes de la concurrence
- la politique industrielle et l'aide aux entreprises
- la politique de réglementation : justification, exemples et limites

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1.1 Cette partie s'appuie sur les thèmes étudiés dans les programmes du second cycle des lycées (en particulier en histoire-géographie).

2.1 On donnera quelques indications statistiques sur les agents économiques : nombre, statut juridique, taille.

2.7 Le TES doit être vu comme un outil de synthèse des dimensions méso et macro-économique.

3.2 Les principaux courants d'échange seront vus par catégorie et par zone. Les déterminants étudiés dans le cadre de la DIT sont : le coût du travail, la fiscalité et la croissance démographique.

4.1 Les différentes conceptions du rôle de l'État seront illustrées par quelques repères historiques et géographiques.

UE 6 - FINANCE D'ENTREPRISE

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. La valeur (15 heures)**Sens et portée de l'étude**

Il s'agit de prendre conscience, à partir du concept de valeur, de mécanismes fondamentaux en finance en excluant tout développement complexe.

Notions et contenus**1.1 La valeur et le temps****Sens et portée de l'étude**

La notion de valeur est présentée sous l'angle financier et mathématique afin de mettre en évidence ses liens avec le temps. Elle est mesurée pour un actif ou un passif financier auquel est associée une séquence de flux de trésorerie certains. Elle est mesurée aussi bien lors de l'émission que plus tard à chaque date de règlement d'un flux.

Notions et contenus

Coût de l'argent, taux d'intérêt (nominal et réel)
Valeur présente et valeur future
Annuités et rentes
Capitalisation et actualisation en temps discret
Valeur de marché
Relation taux requis - valeur
Évaluation d'une dette à taux fixe
Taux de rendement actuariel

1.2 La valeur et le risque**Sens et portée de l'étude**

L'incertitude liée à l'avenir est abordée sous l'angle économique et mathématique puis appliquée à l'évaluation sur une période d'un instrument ayant une valeur finale incertaine.

Notions et contenus

Couple rentabilité - risque : la représentation espérance / écart-type
Introduction à la diversification : le cas de deux actifs
Modélisation d'une rentabilité aléatoire avec un modèle à deux facteurs
Notions de risque diversifiable et de risque non diversifiable

1.3 La valeur et l'information**Sens et portée de l'étude**

Les marchés financiers sont a priori organisés en vue d'assurer aux investisseurs une information financière de qualité.

Notions et contenus

Information et incertitude
Notion de marché financier
Valeur, information et prix de marché
Efficience informationnelle

2. Le diagnostic financier des comptes sociaux (40 heures)**Sens et portée de l'étude**

Le diagnostic financier permet de porter un jugement sur les forces et les faiblesses de l'entreprise sur le plan financier à partir de différentes approches utilisées en analyse financière.

Notions et contenus**2.1 La démarche de diagnostic****Sens et portée de l'étude**

Le diagnostic repose sur la mise en œuvre de méthodes d'analyse des états financiers qui varient en fonction de l'information disponible et du contexte du diagnostic.

Notions et contenus

Diagnostic économique, diagnostic financier d'une entreprise
Diversité des méthodes
Comparaison dans l'espace et dans le temps
Analyse des états financiers : bilan, compte de résultat, tableau de flux et annexe

2.2 L'analyse de l'activité**Sens et portée de l'étude**

L'analyse de l'activité de l'entreprise constitue le point de départ de tout diagnostic : elle permet d'apprécier la croissance de l'entreprise et de mesurer l'aptitude à dégager des profits.

Notions et contenus

Analyse du compte de résultat : soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement
Risque d'exploitation : seuil de rentabilité, levier opérationnel

2.3 L'analyse de la structure financière**Sens et portée de l'étude**

Le diagnostic repose ensuite sur l'analyse de la structure des ressources et des emplois qui ont été mis en œuvre pour que l'entreprise puisse développer son activité. Parmi les méthodes existantes, l'analyse fonctionnelle statique fournit un cadre d'analyse simple adapté à la plupart des entreprises.

Notions et contenus

Analyse fonctionnelle du bilan : fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette

2.4 L'analyse de la rentabilité**Sens et portée de l'étude**

La rentabilité résulte du rapport entre résultats et moyens mis en œuvre. Elle peut être mesurée au strict plan économique ou en introduisant l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres.

Notions et contenus

Rentabilité économique, rentabilité financière
Effet de levier financier

2.5 L'analyse par les ratios**Sens et portée de l'étude**

Le diagnostic doit être enrichi par la détermination de valeurs relatives permettant de situer l'entreprise dans l'espace et dans le temps.

Notions et contenus

Ratios de composition, ratios d'évolution
Ratios d'activité, de rentabilité, d'équilibre, d'investissement, d'endettement, de rentabilité

2.6 L'analyse par les tableaux de flux**Sens et portée de l'étude**

L'analyse dynamique par les flux de fonds et les flux de trésorerie (observés ou prévus sur plusieurs périodes) permet de juger l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses engagements et à prévenir les éventuelles défaillances.

Notions et contenus

Tableaux de financement et tableaux de flux de trésorerie
Capacité à supporter le coût de la dette, solvabilité
Capacité à financer les investissements

3. La politique d'investissement (40 heures)**3.1 Les projets d'investissement****Sens et portée de l'étude**

La décision d'investissement repose en partie sur un calcul permettant de s'assurer que les flux futurs de trésorerie anticipés ont une valeur actuarielle supérieure au coût des moyens nécessaires à la réalisation de l'investissement.

Notions et contenus

Estimation des flux des projets (capacité d'autofinancement d'exploitation, variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation, immobilisations, valeurs terminales)
Taux d'actualisation, coût du capital pour un projet
Critères de sélection financiers (valeur actuelle nette, taux interne de rentabilité, délai de récupération du capital investi, taux de rendement global)
Critères de sélection non financiers

3.2 La gestion du besoin en fonds de roulement

Sens et portée de l'étude

Parmi les emplois que l'entreprise doit financer, le besoin de financement généré par l'exploitation peut être évalué en se référant aux normes (ou conditions normales) de fonctionnement du cycle d'exploitation. Ce cadre d'analyse permet de mesurer l'impact des variations de niveau d'activité et justifie éventuellement les politiques de réduction de ces emplois.

Notions et contenus

Approche normative d'évaluation du besoin en fonds de roulement d'exploitation
Action sur les postes clients, fournisseurs et stocks

4. La politique de financement (40 heures)

Sens et portée de l'étude

En fonction de son contexte et de sa taille, l'entreprise met en œuvre une politique financière afin de financer le plus judicieusement possible les emplois de sa politique économique.

Notions et contenus

4.1 Les modes de financement

Sens et portée de l'étude

L'entreprise peut recourir à différents modes de financement dont le coût varie en fonction de leur origine et du risque supporté par les bailleurs de fonds.

Notions et contenus

Autofinancement
Financement par augmentation de capital, par emprunt et par crédit-bail
Coût des moyens de financement

4.2 Les contraintes de financement

Sens et portée de l'étude

Les bailleurs de fonds financent les investissements d'une entreprise en fonction de la structure des financements existants et de l'état du développement de l'entreprise.

Notions et contenus

Équilibre financier
Risque financier et garanties

4.3 La structure du financement

Sens et portée de l'étude

Le coût moyen des financements de l'entreprise se détermine en fonction de la proportion et des coûts des différents modes de financement. Il n'est influencé, sous certaines hypothèses, que par l'impact de la fiscalité et de l'endettement financier.

Notions et contenus

Coût du capital
Structure financière et valeur de l'entreprise

4.4 Le plan de financement

Sens et portée de l'étude

Le plan de financement permet de faire la synthèse des investissements et des financements prévus afin d'apprécier la pertinence de la politique financière retenue et d'assurer l'équilibre de la trésorerie sur le moyen terme.

Notions et contenus

Objectifs du plan de financement
Processus d'élaboration
Modalités d'équilibrage

5. La trésorerie (15 heures)

5.1 La gestion de la trésorerie

Sens et portée de l'étude

La gestion de trésorerie a pour objectif l'optimisation des mouvements et des soldes de trésorerie.

Notions et contenus

Prévisions de trésorerie
Modalités d'équilibrage : financements des insuffisances de trésorerie (escompte, crédits de trésorerie, découvert), placement des excédents

5.2 La gestion du risque de change**Sens et portée de l'étude**

Les aléas sur les mouvements de trésorerie libellés en monnaie étrangère peuvent faire l'objet de mesures de protection spécifiques.

Notions et contenus

Couverture du risque de change commercial : emprunt-dépôt, change à terme, option de change

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES**1. La valeur**

Le couple rentabilité - risque pourra être illustré par des statistiques analysant cette relation sur le long terme et par type d'actifs (action, obligation).

Information et incertitude : il s'agit de montrer que l'information réduit l'incertitude ; plus l'information est précise, plus l'incertitude est faible et en conséquence, plus la dispersion de la rentabilité attendue est faible.

L'étude du marché financier se limite aux aspects suivants : définition, notion d'instrument financier, présentation des valeurs mobilières classiques (action et obligation), distinction entre marché primaire et marché secondaire.

Valeur, information et prix de marché : en fonction des informations disponibles et de ses anticipations, chaque intervenant sur le marché attribue une valeur aux actifs détenus et arbitre en fonction du prix du marché ; chaque arrivée d'une information nouvelle peut provoquer une révision des anticipations et agir sur la demande et l'offre d'un actif ; les prix de marché révèlent donc l'information détenue par l'ensemble des acteurs.

2. Le diagnostic financier des comptes sociaux

Le diagnostic est réalisé à partir de données pluriannuelles.

La connaissance préalable des modalités d'établissement des modèles proposés par différentes organisations (Centrale des bilans, CSOEC, etc.) n'est pas exigée des candidats.

Les retraitements étudiés peuvent concerner : les contrats de location-financement, le personnel extérieur, la participation des salariés, les créances cédées non échues, les valeurs mobilières de placement, les intérêts courus sur immobilisations et dettes financières.

L'analyse fonctionnelle du bilan est l'occasion d'introduire les différents cycles d'opérations : cycle d'investissement, cycle d'exploitation et cycle de financement.

L'analyse liquidité - exigibilité et l'analyse pool de fonds du bilan ne sont pas traitées.

3. La politique d'investissement

Le projet d'investissement étudié pourra être de différentes natures : développement, remplacement, productivité, externalisation, etc. En cas d'étude de projets mutuellement exclusifs, les durées seront identiques. La valeur résiduelle d'un projet est donnée au candidat et ne doit pas donner lieu à un ajustement fiscal.

L'utilisation des arbres de décision et des probabilités est exclue de l'étude des investissements.

Différents critères non financiers pourront être évoqués pour montrer que la décision d'investissement ne se résume pas à un simple calcul financier ; on peut prendre en compte, par exemple, la taille du projet, son niveau de risque (économique, environnemental, social, organisationnel, technologique), sa durée, sa cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

L'évaluation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est réalisée en excluant l'éventuelle composante fixe. Seuls les postes de stocks, de créances clients, de dettes fournisseurs et de TVA font partie de l'étude.

4. La politique de financement

Les modalités de remboursement des emprunts à prendre en compte sont les suivantes : amortissements constants, annuités constantes (avec différé éventuel), *in fine*.

Le coût des moyens de financement est étudié en intégrant l'impôt sur les bénéfices.

Risque financier et garanties : le risque financier est appréhendé à l'aide de ratios (par exemple : taux d'endettement, capacité d'endettement, couverture des charges financières récurrentes par l'excédent brut d'exploitation) ; les principales garanties prises par les organismes prêteurs (garanties personnelles et réelles) sont rappelées sans détailler les spécificités juridiques de ces opérations.

Structure financière et valeur de l'entreprise : il s'agit de mettre en évidence l'impact théorique de l'endettement sur le taux requis par les actionnaires, le coût du capital et la valeur de l'entreprise en prenant en compte la fiscalité de l'entreprise. Le MEDAF n'est pas au programme.

Le plan de financement peut être réalisé en deux étapes : un plan préparatoire puis un plan définitif après arbitrage sur les emplois et/ou les moyens de financement. Il est élaboré sur deux ou trois exercices et présenté selon un modèle adapté à l'analyse fonctionnelle. Sa réalisation peut être précédée par l'élaboration de comptes de résultats prévisionnels.

5. La trésorerie

L'élaboration des plans de trésorerie sera limitée à un horizon de quelques mois en prenant en compte la TVA. L'optimisation peut concerner les mouvements (par exemple, escompte sur encaissements ou négociation des décaissements) comme les soldes (par exemple, recherche d'un financement ou placement d'un solde excédentaire).

L'étude des options de change est limitée aux achats d'options négociées de gré à gré.

UE 7 - MANAGEMENT

Niveau L : 210 heures - 18 ECTS

1. Introduction au management (20 heures)

Sens et portée de l'étude

Cette introduction permet de définir les entreprises et d'une façon plus large les organisations publiques et privées, de les situer dans leur environnement et de montrer les approches multidimensionnelles du management.

Notions et contenus

Définition et présentation des différents types d'organisations
Pluralité des buts et des parties prenantes
Définition du management et rôles du manager
Le management face aux défis contemporains
Le management dans différents contextes

2. Théorie des organisations (35 heures)

Sens et portée de l'étude

L'enjeu est de mettre en évidence l'évolution de la représentation des organisations au cours du temps. La démarche historique est privilégiée, permettant de souligner le caractère relatif et la construction sociale des modèles, des méthodes et des outils de management.

Notions et contenus

L'approche classique
La prise en compte des relations humaines
L'approche sociologique des organisations
La remise en cause de la rationalité (optimisation *versus* satisfaction)
Les théories de la contingence structurelle et la place de l'environnement
L'approche socio-technique
Les apports des théories contractuelles
Les approches évolutionnistes de la firme
Histoire des structures organisationnelles
Typologie des structures formelles

3. Les différentes fonctions au sein des organisations (40 heures)

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de caractériser les différentes fonctions au sein d'une organisation et leurs interactions dans une perspective systémique.

Notions et contenus

Missions opérationnelles et missions d'appui
Analyse des grandes fonctions selon les types d'organisations

4. Éléments fondamentaux de stratégie (40 heures)

Sens et portée de l'étude

L'objectif de cette partie est de fournir une première sensibilisation des étudiants à la stratégie des entreprises et des organisations. Dans cette perspective, il focalise plutôt l'attention sur la démarche stratégique et l'analyse stratégique.

Notions et contenus

Stratégie et décisions stratégiques : les niveaux de stratégie et le vocabulaire de la stratégie
Diagnostic stratégique :
- l'impact des influences environnementales, la dynamique de la concurrence dans une industrie, les marchés et segments de marché, les menaces et opportunités, les facteurs clés de succès
- les ressources stratégiques : les compétences fondamentales, la comparaison avec les concurrents, les forces et les faiblesses
Repérage de choix stratégiques :
- spécialisation *versus* diversification
- stratégie de domination par les coûts *versus* stratégie de différenciation
- croissance interne, croissance externe
- impartition

5. Comportement humain dans l'organisation (25 heures)

Sens et portée de l'étude

Au-delà d'une entité technico-économique, l'organisation est également une réalité sociopolitique ; on aborde cette facette par les

Notions et contenus

L'individu dans l'organisation :
- perceptions et représentations sociales des rôles et des fonctions

dimensions socioculturelle et psychosociale, en partant de l'individu pour aller vers le groupe.

- personnalité et comportements au travail (motivation, satisfaction, implication)
- Le groupe :
 - la dynamique de groupe et le management d'équipes : approche psychosociale et managériale
 - les différents types de conflits : théories et techniques de négociation

6. Communication (25 heures)

Sens et portée de l'étude

Cette partie aborde les bases de la communication et ses dimensions stratégique et organisationnelle dans le cadre de contextes professionnels.

Les outils étudiés doivent permettre de repérer et d'analyser les dysfonctionnements, mais aussi de mettre en place des éléments de réponse concrets.

Notions et contenus

Communication interne, communication externe : missions et fonctions
Communication interne : outils et méthodes
Communication avec les clients et les institutions
Rôle des médias

7. Décision, direction et animation (25 heures)

Sens et portée de l'étude

L'étude des processus de décision au sein des organisations conduit à compléter les approches rationnelles par des analyses plus organisationnelles et politiques.

Notions et contenus

7.1 Les processus décisionnels

Sens et portée de l'étude

Caractériser le processus décisionnel en soulignant que la décision est insérée dans un contexte où s'affrontent des intérêts divergents et où prennent place de nombreux conflits et jeux de pouvoir.

S'interroger sur la rationalité des décisions managériales.

Notions et contenus

Les modèles fondamentaux de la décision (le modèle rationnel, la théorie comportementale de la firme, le modèle « de la poubelle »)
Les processus de décision
- la planification et la crise de la planification
- l'incrémentalisme et le débat délibéré/émergent

7.2 Animation, modes de coordination et leadership

Sens et portée de l'étude

Une organisation rassemble des personnes différentes quant à leur culture, leur statut et leurs fonctions. Il est nécessaire de les fédérer pour satisfaire les objectifs de l'organisation, d'où l'étude des modes de coordination et de la notion de leadership.

Notions et contenus

La culture d'entreprise :
- définition et propriétés culturelles d'une organisation
- distinction entre culture d'entreprise et culture nationale
Les modes de coordination :
- la supervision directe
- les systèmes formels de contrôle
- les processus sociaux et culturels
- l'autocontrôle et la motivation personnelle
Le leadership : les représentations et la répartition du pouvoir ; pouvoir et autorité ; la personnalité des dirigeants

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Les défis contemporains du management visent en particulier le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise, le management des risques. Le management dans différents contextes fait référence à des situations différenciées de développement et à la diversité des finalités : entreprise en création, petite et moyenne entreprise, entreprise multinationale ; production de biens,

production de services ; management des organisations privées (à but lucratif et à but non lucratif), management d'organisations publiques ; cas des cabinets d'experts ou de conseil.

2. Dans l'approche classique, on vise en particulier les apports de Fayol, Taylor et Weber.

Les apports des théories contractuelles à étudier sont les analyses fondées sur les coûts de transaction, les droits de propriété et la relation d'agence.

UE 8 - SYSTÈMES D'INFORMATION DE GESTION

Niveau L : 210 heures - 18 ECTS

1. Système d'information et fonctions d'organisation (50 heures)

1.1 Information et système d'information

Sens et portée de l'étude

Situer l'utilisation des technologies de l'information dans le contexte de l'organisation.

Notions et contenus

L'information : nature, caractéristiques, qualité, représentation
Direction du système d'information
Utilisateurs, informaticiens, gestionnaires, experts
Architecture d'un système d'information :
- matériels et logiciels, réseaux
- modes d'exploitation et de traitement
- organisation centralisée, organisation décentralisée
Infogérance, tierce maintenance

1.2 Le secteur informatique

Sens et portée de l'étude

Repérer les principaux acteurs et les caractéristiques générales du secteur.

Notions et contenus

Constructeurs, éditeurs, conseils, SSII
Organismes de normalisation
Caractéristiques du secteur

1.3 Modélisation et analyse de processus

Sens et portée de l'étude

Modéliser, analyser et proposer des évolutions pour un processus (l'approche par les processus permet d'appréhender l'organisation de manière finalisée et de relier les systèmes d'information à la gestion de l'entreprise).

Notions et contenus

Démarche générale d'informatisation : schéma directeur, étude préalable, principales étapes de l'informatisation
Fonction, organisation, processus
Processus-clés d'une entreprise
Caractéristiques et modélisation des processus
Modélisation, tests et validation des processus informatiques

1.4 Introduction aux systèmes décisionnels

Sens et portée de l'étude

Comprendre le lien entre les systèmes d'information et les prises de décision.
Connaître les principes et fonctions des outils informatiques d'aide à la décision.

Notions et contenus

Notions sur les :
- système d'information d'aide à la décision (SIAD)
- entrepôts et forage de données
- requêtes et extractions de connaissances (*data mining*)

2. Matériels, réseaux et sécurité informatique (50 heures)

2.1 Matériels et réseaux

- Le micro-ordinateur

Sens et portée de l'étude

Maîtriser son poste de travail et savoir gérer son évolution.

Notions et contenus

L'architecture du micro-ordinateur
Les périphériques et leur évolution

- Architecture et réseaux

Sens et portée de l'étude

Connaître les principes généraux de l'architecture client-serveur
Identifier la localisation des données, des traitements et des interfaces.

Notions et contenus

L'architecture client-serveur : principes fonctionnels et évolution

- Protocoles**Sens et portée de l'étude**

Connaître le principe de fonctionnement du protocole TCP/IP et les modalités de lecture d'une adresse IP.

Notions et contenus

Protocole TCP/IP
Protocoles d'application internet

- Services et organisation d'un réseau**Sens et portée de l'étude**

Identifier les différents composants d'un réseau local (fonctions et caractéristiques).
Connaître les principes d'organisation d'un réseau local (logique et physique).

Notions et contenus

Réseau et sous-réseau, domaine et sous-domaine
Les différents types de réseaux
Les types de liaison d'un poste de travail au réseau
L'organisation d'un réseau local
Les services réseaux
Caractéristiques fonctionnelles des serveurs
Commutateur, concentrateur, routeur

- Les formats d'échange**Sens et portée de l'étude**

Connaître les différents formats d'échange de documents et leurs limites.
Identifier la structure et le fond de document d'échange.

Notions et contenus

Format propriétaire (PDF)
Langage à balise (HTML, XML)
Format de message

2.2 Sécurité informatique**- Principes de sécurité informatique****Sens et portée de l'étude**

Connaître les bases de la sécurité informatique (physique et logique).

Notions et contenus

Risques informatiques
Prévention des risques
Droit d'accès
Responsable sécurité

- Sécurité du poste de travail**Sens et portée de l'étude**

Mettre en œuvre les règles de sécurité de base sur son poste de travail, pour les supports de stockage et pour l'utilisation d'internet.

Notions et contenus

Outils et procédures de protection, de sauvegarde et de restauration de données

- Réglementation sur l'utilisation des données**Sens et portée de l'étude**

Passer en revue les principaux textes réglementant l'utilisation de données au sein de l'entreprise.

Notions et contenus

Protection juridique des logiciels
Commission nationale informatique et libertés (CNIL)

3. Modélisation à l'aide de logiciels (65 heures)**3.1 Avec un tableur****- Modélisation d'une feuille de calcul****Sens et portée de l'étude**

Réaliser un modèle de simulation ou de décision avec un tableur.
Automatiser une feuille de calcul à l'aide de

Notions et contenus

Modèle, paramètres, simulation
Fonctions avancées du tableur, macro-fonctions et fonctions personnalisées

fonctions avancées. Créer des macro-commandes en mode assisté.	Éléments d'algorithmique et de langage : variables (nom, type, valeur), procédures algorithmiques (alternatives, itératives, choix) Programme simple
- Audit d'une feuille de calcul	
Sens et portée de l'étude Réaliser un audit simple d'une feuille de calcul développée par un tiers.	Notions et contenus Contrôle des objectifs, de la documentation, de l'intégrité et de l'évolutivité
3.2 Avec une base de données	
Sens et portée de l'étude Interpréter et implémenter un modèle de données existant. Utiliser une base de données existante. Interroger et mettre à jour une base de données existante à l'aide d'un outil de requêtes et directement à l'aide du langage <i>Structured Query Language</i> (SQL).	Notions et contenus Interprétation du domaine de gestion décrit (données, dépendances fonctionnelles, règles de gestion) Systèmes de gestion de bases de données relationnelles Schéma relationnel Modules d'un SGBD : écrans, états, formulaires Requêtes et opérateurs associés Importation et exportation de données
4. Les progiciels « métiers » (35 heures)	
4.1 Les progiciels de gestion	
Sens et portée de l'étude Présenter les principaux processus de l'entreprise à travers la découverte du fonctionnement d'un progiciel représentatif du domaine fonctionnel étudié. Comprendre l'impact de l'utilisation des progiciels sur la gestion des processus de l'entreprise.	Notions et contenus Progiciel de gestion, de paye, de comptabilité
4.2 Les logiciels métier de gestion comptable et financière	
Sens et portée de l'étude Poser les bases d'une utilisation éclairée des outils informatiques en relation avec le « métier ». Les progiciels de comptabilité en usage dans les cabinets d'expertise comptable serviront de base d'étude.	Notions et contenus Paramétrage d'un progiciel comptable Modes de saisie
- Production d'états intermédiaires et de synthèse	
Sens et portée de l'étude Utiliser et contrôler la cohérence des différents états courants produits par le logiciel.	Notions et contenus Production et contrôle d'états courants : balance, journaux, documents de synthèse, liasse fiscale
- Gestion des immobilisations	
Sens et portée de l'étude Utiliser et vérifier le fonctionnement du logiciel au cours des différents moments de la vie des immobilisations.	Notions et contenus Progiciel de gestion des immobilisations
- Gestion de trésorerie	
Sens et portée de l'étude Prévoir et mettre à jour des situations de trésorerie.	Notions et contenus

- Gestion de cabinet**Sens et portée de l'étude****Notions et contenus**

Progiciels de gestion de budget de trésorerie et de gestion de trésorerie

5. Dématérialisation et télé procédures (10 heures)**- L'échange de données informatisées****Sens et portée de l'étude**

Décrire et utiliser une procédure d'échange de données informatisées (EDI).

Notions et contenus

Transfert de données fiscales et comptables (TDFC)
Transfert de données sociales (TDS)
Facturation électronique (aspects technique et légal)

- La signature électronique**Sens et portée de l'étude**

Utiliser un processus de chiffrement de signature et situer les aspects techniques et juridiques correspondants.

Notions et contenus

Principes juridiques et techniques de la signature électronique

- Le bureau virtuel**Sens et portée de l'étude**

Utiliser un exemple de bureau virtuel et comprendre les avantages et inconvénients de ce mode d'organisation.

Notions et contenus

Bureau virtuel
Outils nomades

- Outils collaboratifs et de gestion des connaissances**Sens et portée de l'étude**

Utiliser un outil de travail collaboratif dans un cas concret.

Notions et contenus

Gestion d'un dossier client
Veille documentaire
Gestion de planning

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le programme couvre les connaissances d'un utilisateur averti du système d'information qui doit maîtriser les matériels et logiciels de son poste de travail et doit comprendre la place et le rôle du système d'information de gestion dans une organisation. À la maîtrise de son poste de travail doit s'ajouter la connaissance des outils « métiers » et en premier lieu des progiciels comptables. De plus, les évolutions technologiques et les changements organisationnels qui en découlent doivent être pleinement pris en compte : la dématérialisation des documents et des procédures, la signature électronique, le travail à distance et la mobilité, la pratique des outils collaboratifs et de gestion des connaissances sont des thèmes à intégrer dans la formation de niveau L.

4. Le candidat doit être capable d'exploiter la documentation professionnelle (fournie) d'un logiciel métier.

UE 9 - INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. Introduction (15 heures)**1.1 Histoire, définition et rôle de la comptabilité****Sens et portée de l'étude**

Définir la comptabilité, la situer dans une perspective historique ; préciser son rôle social.

Notions et contenus

Diversité des définitions
Relations comptabilité-économie
Relations comptabilité-droit
Évolution des relations dans le temps

1.2 La normalisation et la réglementation comptables (PCG et IAS/IFRS)**Sens et portée de l'étude**

Apprécier l'intérêt de la normalisation comptable, ses contraintes et ses contingences.

Notions et contenus

La normalisation :
- définition
- intérêts et limites
Présentation du PCG : principes comptables, nomenclature, systèmes de comptes (abrégé, de base, développé)

2. La méthode comptable (20 heures)**2.1 Analyse des opérations en flux et stocks****Sens et portée de l'étude****Notions et contenus**

Flux, stocks
Compte
Débits, crédits

2.2 Le mécanisme de la partie double**Sens et portée de l'étude**

Assimiler les mécanismes constitutifs de la technique comptable.

Notions et contenus

Le principe de la partie double et les conséquences de son application
Écritures comptables

2.3 Les contrôles comptables**Sens et portée de l'étude****Notions et contenus**

Regroupement dans les comptes
Classification comptable : actif, passif ; charges, produits
Établissement d'une balance
Première approche des documents de synthèse

3. Analyse comptable des opérations courante (50 heures)**3.1 Opérations avec :**

- les clients
- les fournisseurs, les prestataires divers
- le personnel et les organismes sociaux
- les banques
- les administrations.

Sens et portée de l'étude

Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes..

Notions et contenus

Les achats et ventes de biens et services (en prenant en compte les principales modalités de livraison, de crédit et de règlement)
La rémunération du personnel : principales composantes du bulletin de paie, comptabilisation de la paie et des taxes assises sur les salaires
Le suivi du compte « banque »
La comptabilisation de la déclaration de TVA

3.2 Opérations d'investissement et de placement**Sens et portée de l'étude**

Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes.

Notions et contenus

Les immobilisations : définition et typologie
L'entrée d'immobilisations : acquisition à titre onéreux et à titre gratuit, immobilisations produites par l'entreprise
Les valeurs mobilières de placement : acquisition, cession et perception des revenus

3.3 Opérations de financement**Sens et portée de l'étude**

Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes.

Notions et contenus

Les capitaux propres
L'emprunt bancaire
Les subventions d'équilibre, d'exploitation et d'investissement

4. Travaux d'inventaire (40 heures)**4.1 Opérations d'inventaire****Sens et portée de l'étude**

Comprendre la finalité des opérations d'inventaire et leur spécificité par rapport aux opérations courantes.

Notions et contenus

Principes d'évaluation à l'inventaire
Inventaire intermittent et variation des stocks
Amortissements
Dépréciations
Provisions
Ajustements de charges et de produits
Prise en compte des variations de change
Sorties d'immobilisations

4.2 Passage d'un exercice à l'autre**Sens et portée de l'étude**

Comprendre la finalité des opérations d'inventaire et leur spécificité par rapport aux opérations courantes.

Notions et contenus

Clôture et réouverture des comptes
Notion d'affectation du résultat

5. Organisation pratique de la comptabilité (10 heures)**5.1 Les pièces comptables et la preuve****Sens et portée de l'étude**

Passer de la conception théorique et descriptive de la comptabilité à ses contraintes pratiques (saisie et traitement des informations, contrôles).

Notions et contenus

Contraintes légales sur l'établissement et la conservation des pièces et documents comptables
Dématérialisation des supports d'information

5.2 Organisation et contrôles comptables**Sens et portée de l'étude**

Passer de la conception théorique et descriptive de la comptabilité à ses contraintes pratiques (saisie et traitement des informations, contrôles).

Notions et contenus

Système classique, système centralisateur, comptabilités informatisées
Généralisation des traitements informatisés ; conséquences sur l'organisation de la saisie et le contrôle des comptes

6. Les documents de synthèse (15 heures)**Sens et portée de l'étude**

Placer les documents de synthèse dans l'optique d'une politique de communication financière.

Notions et contenus

Règles générales d'établissement des documents de synthèse
Bilan, compte de résultat, annexe

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le programme se réfère aux comptes individuels et à la réglementation comptable française en vigueur.

3. La comptabilisation des opérations prend en compte le traitement de la TVA (régime de la TVA sur les livraisons, les encaissements, les débits et TVA intracommunautaire).

3.1 Les opérations commerciales avec l'étranger sont prises en compte (d'où l'existence de créances, dettes et règlements en devises).

Les modalités de règlement à étudier sont : les espèces, le chèque, la carte bancaire, le virement, l'effet de commerce. L'effet impayé n'est pas au programme.

Le suivi du compte « banque » implique l'établissement de l'état de rapprochement mais aussi la comptabilisation des commissions et agios liés au découvert.

3.2 Y compris les avances et acomptes liés à l'acquisition des immobilisations.

3.3 La reprise dans le résultat des subventions d'investissement sera faite uniquement au prorata de la dotation aux amortissements fiscaux.

4.1 On n'étudiera pas les cas de limitation de la provision pour pertes de change.

UE 10 - COMPTABILITÉ approfondie

Niveau L : 150 heures - 12 ECTS

1. La profession comptable (20 heures)

1.1 Aperçu sur l'organisation de la profession comptable française

Sens et portée de l'étude

Connaître la sociologie des professions comptables et leurs références culturelles.
Opposer le modèle d'une profession réglementée par les pouvoirs publics à celui d'une profession auto-réglémentée.

Notions et contenus

- Formes d'exercice de la profession
- Diversité des statuts : expert-comptable, commissaire aux comptes, comptable salarié, comptable public
- Les organisations professionnelles : OEC et CNCC (historique, organisation, rôle)

1.2 Éthique professionnelle

Sens et portée de l'étude

Connaître la sociologie des professions comptables et leurs références culturelles.
Opposer le modèle d'une profession réglementée par les pouvoirs publics à celui d'une profession auto-réglémentée.

Notions et contenus

Critères de l'éthique : indépendance, compétence, intégrité, objectivité, confidentialité
Relations entre professionnels

1.3 Le rôle de la profession comptable dans la normalisation comptable

Sens et portée de l'étude

Connaître la sociologie des professions comptables et leurs références culturelles.
Opposer le modèle d'une profession réglementée par les pouvoirs publics à celui d'une profession auto-réglémentée.

Notions et contenus

Composition, fonctionnement et rôle des organismes de normalisation nationaux et internationaux

2. Technique comptable approfondie (80 heures)

2.1 Cadre conceptuel

Sens et portée de l'étude

Montrer qu'un cadre conceptuel correspond à une représentation de la société et du rôle qu'y jouent les entreprises et autres entités publiant des comptes.

Notions et contenus

Cadre conceptuel : conceptions et rôles

2.2 Évaluation des actifs et des passifs

Sens et portée de l'étude

Trouver une solution raisonnée aux difficultés d'évaluation rencontrées à l'occasion de diverses opérations.

Notions et contenus

Principes d'évaluation des actifs et des passifs : à l'entrée, à la clôture de l'exercice et à la sortie
Application des règles d'évaluation aux immobilisations incorporelles et corporelles : détermination de la valeur d'entrée, incorporation de frais et charges, cas spécifiques (redevances annuelles, clause de réserve de propriété, sinistre)
Opérations de location-financement
Opérations de recherche-développement.
Logiciels et sites Internet
Stocks et en-cours
Subventions
Abandons de créances.
Actifs et passifs en monnaies étrangères
Titres
Intéressement et participation des salariés

2.3 Rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice : situations particulières

Sens et portée de l'étude

Intégrer la notion de temps dans le processus comptable.

Notions et contenus

Provisions

Engagements financiers et passifs financiers
Abonnement des charges et des produits
Événements postérieurs à la clôture
Contrats à long terme
Changements de méthodes comptables

2.4 Comptabilisation des capitaux permanents

Sens et portée de l'étude

Situer les opérations de financement de haut de bilan et leur comptabilisation dans un contexte financier et managérial.

Notions et contenus

Le capital et ses variations : apports initiaux, augmentation, réduction
L'affectation du résultat
Les provisions réglementées
Les dettes financières (emprunts obligataires, autres fonds propres, comptes d'associés)

3 Entités spécifiques (25 heures)

Sens et portée de l'étude

Apprécier la robustesse et le caractère contingent du cadre conceptuel.

Notions et contenus

Les particularités comptables des entités suivantes : sociétés civiles, GIE, collectivités territoriales, associations, professions libérales

4. Introduction à la consolidation des comptes (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Poser le problème de la définition de l'entité et du périmètre des comptes.
Montrer l'utilité des comptes de groupe.

Notions et contenus

Notion de groupe
Pourcentage d'intérêt, pourcentage de contrôle
Périmètre de consolidation
Présentation des méthodes de consolidation

5. Introduction à l'audit légal des comptes annuels (10 heures)

Sens et portée de l'étude

Souligner que la comptabilité ne peut jouer son rôle social que si elle est vérifiée et certifiée par des tiers indépendants.

Notions et contenus

Le commissaire aux comptes et ses missions
Notions de contrôle interne, d'élément probant et de contrôle par sondage

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le programme doit être traité en se référant à la réglementation comptable et fiscale en vigueur en France.

2. L'analyse des opérations doit inclure le traitement de la TVA, y compris le cas particulier des entreprises partiellement soumises à la TVA.

2.1 Il faut mettre en évidence l'opposition entre le besoin de cadres conceptuels spécifiques adaptés à des objectifs précis de gestion ou de communication avec les parties prenantes et le besoin d'un cadre unifié permettant une meilleure compréhension des comptes et une communication financière efficace.

2.2 Les instruments financiers dérivés, l'évaluation des titres de participation par équivalence et les cessions de contrats de crédit-bail ne sont pas au programme.

2.3 On ne traitera pas l'évaluation des engagements financiers et des passifs financiers mais uniquement leur présentation dans l'annexe.

UE 11 - CONTRÔLE DE GESTION

Niveau L : 210 heures - 18 ECTS

1. Positionnement du contrôle de gestion et identification du métier (10 heures)**Sens et portée de l'étude**

Le contrôle de gestion peut se définir comme un processus d'aide à la décision dans une organisation, permettant une intervention avant, pendant et après l'action. Il doit être positionné par rapport au contrôle stratégique, sachant que le programme porte fondamentalement sur le contrôle opérationnel. Il convient alors d'aborder le pilotage de l'organisation, non seulement dans une approche fonctionnelle, mais aussi dans une approche globale.

Notions et contenus

Le contrôle de gestion : définitions, rôle et place par rapport aux autres domaines disciplinaires et aux autres formes de contrôle
Les missions du contrôle de gestion : contrôle pour qui ? pour quoi ? par qui ? à partir de quoi ?
Le positionnement du contrôle de gestion dans l'organisation
Le rôle du contrôle de gestion dans la communication et l'animation d'une organisation

2. Contrôle de gestion et modélisation d'une organisation (45 heures)**2.1 Contrôle de gestion et théorie des organisations****Sens et portée de l'étude**

Montrer la contingence du contrôle de gestion puis l'élargissement de son champ d'application en corollaire de l'évolution des théories des organisations et des configurations organisationnelles.

Notions et contenus

Les impacts des différentes écoles de pensée sur l'objet et le champ du contrôle de gestion
Les représentations du fonctionnement de l'organisation (fonctions, processus, activités, matrices) et leur prise en compte par le contrôle de gestion

2.2 La construction des modèles de coûts**Sens et portée de l'étude**

Présenter les modèles de calculs des coûts comme une représentation (au sens de construction d'image) de l'entité étudiée.

Notions et contenus

Mise en perspective par rapport au contexte : industrie ou prestations de services ; activités marchandes ou non marchandes
Les coûts comme systèmes de représentation des consommations de ressources

2.3 Le processus de production des informations nécessaires à la mise en œuvre du contrôle**Sens et portée de l'étude**

Saisir les principales caractéristiques d'élaboration et de diffusion des informations produites par la comptabilité financière afin de pouvoir les prendre en compte de façon pertinente en contrôle de gestion.

Notions et contenus

Les sources d'informations comptables
Les modalités de traitement et de présentation comptables des données

2.4 La prise en compte de données aléatoires**Sens et portée de l'étude**

Intégrer dans les modèles de contrôle de gestion des données soumises à des aléas.

Notions et contenus

Variable aléatoire : fonction de répartition et espérance mathématique (variable discrète et variable continue)
Caractéristiques et modalités d'application des lois suivantes : binomiale, de Poisson, normale
Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance d'une fréquence, d'une moyenne

2.5 Contrôle de gestion et performance économique

Sens et portée de l'étude

Identifier des critères de décision et de pilotage des organisations (marchandes et non marchandes).

Notions et contenus

La performance économique : définition, critères, moyens

3. La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés (90 heures)

3.1 Les caractéristiques des processus opérationnels stables et récurrents

Sens et portée de l'étude

Expliciter le pilotage d'une organisation structurée en émettant l'hypothèse que les processus opérationnels peuvent être considérés comme stables et récurrents. Les outils de gestion sont reliés à diverses utilisations : aider la prise de décision, évaluer les conditions d'exploitation, définir la tarification, mettre sous tension l'entité locale, animer la structure.

Notions et contenus

Régularité des processus et standardisation des produits et/ou des services
Caractéristiques du processus de production (flux poussés, flux tirés)

3.2 La détermination des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion

Sens et portée de l'étude

Expliciter le pilotage d'une organisation structurée en émettant l'hypothèse que les processus opérationnels peuvent être considérés comme stables et récurrents. Les outils de gestion sont reliés à diverses utilisations : aider la prise de décision, évaluer les conditions d'exploitation, définir la tarification, mettre sous tension l'entité locale, animer la structure.

Notions et contenus

Coûts préétablis, coûts constatés
Coûts de structure et coûts liés à l'activité pour la simulation et pour l'évaluation du risque d'exploitation
Coûts spécifiques pour l'aide à la décision (abandon de produit, faire ou faire faire), pour l'évaluation de la rentabilité des produits, pour la mesure de performance économique des unités de production
Coûts marginaux et différentiels pour l'aide à la décision (commande supplémentaire, utilisation optimale des capacités)
Coûts complets calculés à partir du modèle des centres d'analyse pour évaluer l'évolution des conditions d'exploitation
Prise en compte du niveau d'activité : l'imputation rationnelle des charges de structure
Impacts des changements de prix sur les coûts

3.3 La structuration de l'organisation en centres de responsabilité

Sens et portée de l'étude

Piloter l'organisation par les budgets sur la base d'un découpage fonctionnel de cette organisation

Notions et contenus

Approche fonctionnelle de l'organisation et les différents types de centres de responsabilité
Hiérarchie et délégation des pouvoirs, délégation de ressources et contrôle de l'utilisation de ces ressources
Prix de cession interne

3.4 Les outils et procédures de la gestion budgétaire

Sens et portée de l'étude

La gestion budgétaire est un mode de gestion à court terme qui englobe tous les aspects de l'activité de l'organisation qui comprend une période de budgétisation puis une période de contrôle budgétaire.

Notions et contenus

Démarches et pratiques budgétaires
Rôles des budgets dans l'organisation et rôle au regard de la stratégie adoptée
Rôles, modalités, pratiques du *reporting*
Rôles et place des différents acteurs : gestion par exception, motivation, direction par objectifs,

La budgétisation correspond à la construction d'ensembles cohérents de prévisions chiffrées. Les budgets constituent un mode de mise sous tension d'une organisation et ils permettent d'assurer une bonne maîtrise des délégations au niveau des entités locales lorsque le cadre global de la planification demeure pertinent.

évaluation des performances individuelles et collectives
La négociation d'objectifs au sein de l'organisation : communication descendante et communication ascendante

Les outils de construction de budgets dans les domaines :

- commerciaux : segmentation de marchés, prévisions des ventes, politique de prix
- productifs : optimisation, goulot d'étranglement, ordonnancement, planification des besoins en composants
- des approvisionnements : modèles de gestion des stocks avec ou sans pénurie, modèles en avenir aléatoire
- de la gestion du personnel : prévisions et analyse des variations de la masse salariale en volume, prix, glissement vieillesse et technicité ; impact de la rotation du personnel ; effet report, effet masse et effet niveau

Les budgets de trésorerie
Le budget d'investissement
Les documents de synthèse prévisionnels
Les enjeux et les limites de la budgétisation

Les procédures budgétaires et l'analyse des écarts pour mettre sous tension les acteurs : le budget comme outil d'incitation
Le contrôle budgétaire dans le cadre d'un centre de profit : décomposition complète à partir de l'écart de résultat

3.5 Les outils d'amélioration des performances

Sens et portée de l'étude

Mettre en œuvre des outils qui viennent en complément de ceux qui ont une orientation financière, en particulier pour améliorer la qualité et limiter les délais.

Notions et contenus

Les outils de gestion de la qualité : cercles de qualité, analyse de la valeur, diagramme d'Ishikawa, diagramme de Pareto
Contrôle statistique de la qualité
Les tableaux de bord de gestion pour mettre sous tension les acteurs de l'entité locale

4. Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés (65 heures)

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de présenter ce que peuvent être les réponses du contrôle de gestion, compte tenu, par exemple, de la non-récurrence des processus opérationnels, de la difficulté d'établir des prévisions au regard de l'instabilité des marchés commerciaux, de l'évolution des produits, etc. Au-delà des outils et des méthodes étudiés dans le point précédent, et qui peuvent dans certains cas être utilisés dans des contextes non stabilisés, il convient de prolonger la réflexion par des démarches plus adaptées.

Notions et contenus

4.1 Les processus opérationnels dans des configurations organisationnelles nouvelles

Sens et portée de l'étude

Caractériser un processus opérationnel non stabilisé.

Expliciter le pilotage d'un processus de production flexible.

Notions et contenus

Flexibilité des processus, différenciation des biens et des services.

Caractéristiques du processus de production : flux tirés, flux tendus, approvisionnements synchrones, gestion en juste à temps

Vision de l'organisation centrée sur le client et sa satisfaction : activités, processus, projets

Gestion de la chaîne logistique (*supply chain*)

4.2 L'amélioration continue du rapport valeur/coûts

Sens et portée de l'étude

Montrer que le contrôle de gestion s'adosse à de nouveaux outils dans une optique d'amélioration continue du rapport valeur/coûts et de pilotage en temps réel. Il s'agit non seulement d'améliorer la rentabilité ou la profitabilité, mais aussi la qualité des productions et prestations, les délais.

Les méthodes de coûts à base d'activités semblent adaptées à l'établissement des coûts de produits différenciés et semblent faciliter une tarification différenciée. L'amélioration continue du rapport valeur/coûts peut aussi prendre appui sur des démarches d'étalonnage concurrentiel ou de reconfiguration, de gestion de la qualité totale.

Notions et contenus

Définition et usage des termes : valeur, utilité, coût

Méthodes de détermination des coûts fondées sur l'analyse des activités

Relations coûts, activités et performance dans les cas suivants : sous-traitance, étalonnage concurrentiel (*benchmarking*), reconfiguration (*reengineering*)

Méthode des coûts cibles et analyse de la valeur

Budgets à base d'activités et de processus

4.3 Le pilotage de l'organisation en temps réel

Sens et portée de l'étude

Notions et contenus

Les tableaux de bord de gestion de l'organisation flexible

Communication interne sur les indicateurs : intérêt et évaluation, retour d'expérience

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. On veillera à situer le contrôle de gestion par rapport aux sources d'information comptables et non comptables.

3.2 Le risque d'exploitation sera apprécié en se fondant sur le seuil de rentabilité (en avenir certain et en avenir aléatoire) et sur le levier opérationnel.

3.4 Les outils utilisés dans le domaine commercial s'appuieront sur les méthodes d'ajustement (linéaire et non linéaire), de régression, de lissage exponentiel et sur les séries chronologiques.

4.2 L'approche de la valeur prendra en compte les différentes parties prenantes (*stakeholders*).

3.5 et 4.3 Les tableaux de bord stratégiques ne font pas partie du programme.

UE 12 - ANGLAIS APPLIQUÉ AUX AFFAIRES

Niveau L : 150 heures – 12 ECTS

1 - Thèmes économiques et sociaux

Les chocs pétroliers et leurs conséquences

Les traits contemporains des échanges internationaux

La place des firmes multinationales

La globalisation des marchés

La constitution d'espaces économiques régionaux (Union européenne, ALENA)

La montée en puissance des pays asiatiques

Les technologies de l'information et de la communication

L'aménagement du temps de travail

L'évolution de la protection sociale

La concurrence et le droit

2 - L'entreprise

Les formes juridiques de l'entreprise (française)

L'organisation de l'entreprise

Les grandes fonctions de l'entreprise

Les partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, banques)

La création d'entreprise

La stratégie de l'entreprise

L'analyse des performances de l'entreprise

La communication interne et externe de l'entreprise

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le candidat doit montrer une connaissance suffisante de la langue (niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues) pour :

- comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ;
- rédiger une note de synthèse, en français ou en anglais, à partir de documents en anglais concernant la vie des affaires ;
- rédiger, en anglais, un document commercial de base (lettre, devis, bon de commande).

UE 13 - RELATIONS PROFESSIONNELLES

Niveau L : 60 heures + stage 8 semaines - 12 ECTS

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Elle repose à la fois sur :

- l'acquisition de techniques de communication professionnelle écrite et orale ;
- la mise en pratique de ces techniques au travers d'un stage ;
- la prise de connaissance de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés dans les unités composant le DCG ;
- la rédaction d'un rapport lié à ce stage ;
- la soutenance de ce rapport.

A - Programme (60 heures)**1. L'information et la communication (30 heures)****1.1 Le cadrage théorique****Sens et portée de l'étude**

Cette introduction a pour objectif de sensibiliser à la dimension théorique, et pas seulement utilitaire, des sciences de l'information et de la communication.

Notions et contenus

Les principaux modèles de la « pensée communicationnelle » : Shannon, Wiener, Jakobson, Goffman, l'école de Palo Alto, la pensée systémique
Typologie des formes de communication
Communication, information, langage
Messages écrits, visuels et sonores

1.2 La recherche d'information**- L'information****Sens et portée de l'étude**

Présenter les moyens d'acquisition de l'information en prenant en compte la nature des informations recherchées et le contexte dans lequel s'inscrit la recherche d'information.

Notions et contenus

Identification du besoin d'information avec les objectifs et les contraintes techniques, financières et temporelles
Nature et type des informations recherchées

- Les sources documentaires**Sens et portée de l'étude**

Présenter les moyens d'acquisition de l'information en prenant en compte la nature des informations recherchées et le contexte dans lequel s'inscrit la recherche d'information.

Notions et contenus

Caractéristiques des sources d'information et de leurs modes d'accès : documents et fichiers internes à l'organisation, bibliothèques, centres de documentation, banques de données, sites Internet
Critères de sélection d'une source documentaire (pertinence, fiabilité, coût et délai d'obtention des informations)

- L'enquête**Sens et portée de l'étude**

Présenter les moyens d'acquisition de l'information en prenant en compte la nature des informations recherchées et le contexte dans lequel s'inscrit la recherche d'information.

Notions et contenus

Typologie des enquêtes
Élaboration et administration d'un questionnaire ou d'un guide d'entretien
Exploitation des données recueillies au cours de l'enquête

2. Méthodologie de la présentation de documents techniques et professionnels (30 heures)

2.1 Les écrits professionnels

Sens et portée de l'étude

Étudier différents outils et méthodes pour rédiger et présenter efficacement des documents, internes ou à destination de tiers, sous forme écrite, numérique ou orale.

Notions et contenus

Typologies des documents : lettre, compte rendu, rapport, procès-verbal, note de synthèse, dossier de presse, brochure (contenus, spécificités et finalités)

Conception, rédaction et présentation des écrits professionnels (sur supports papier et sur supports numériques)

Classement et archivage des documents

2.2 La présentation orale de documents

Sens et portée de l'étude

Étudier différents outils et méthodes pour rédiger et présenter efficacement des documents, internes ou à destination de tiers, sous forme écrite, numérique ou orale.

Notions et contenus

Techniques orales et argumentatives d'un exposé, d'une conférence ou d'une soutenance : organisation du discours ; gestion du temps, de l'espace, du corps, de l'auditoire ; traitement des questions posées

Utilisation d'outils d'aide à la présentation : rétroprojection, diaporama, vidéo-projection

B - Le stage (8 semaines)

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

La durée du stage est d'au moins 8 semaines. Il a pour but :

- de permettre au candidat de prendre contact avec le monde professionnel ;
- d'observer le fonctionnement d'une organisation et de le rapprocher des connaissances théoriques acquises au travers des programmes des différentes unités d'enseignement ;
- d'appliquer les concepts et les méthodes décrites dans la partie A (programme) de cette unité d'enseignement.

À l'issue du stage, le candidat doit produire un rapport comprenant trois éléments :

- l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou d'activité professionnelle) servant de référence au rapport ainsi que la nature des missions confiées ;
- une partie de quelques pages présentant l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage (ou l'activité professionnelle) ;
- une partie structurée, qui fera l'objet de la soutenance, de quarante pages au maximum (hors annexes et bibliographie), développant un sujet directement en rapport avec les observations effectuées par le stagiaire. Le thème peut être abordé sous l'angle pratique et/ou théorique et doit permettre au candidat de faire preuve de réflexion et d'analyse critique.